



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 012 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 13 juin 2006

—
Président

M. James Rajotte

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mardi 13 juin 2006

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)):

La séance est ouverte. Il est 11 h 01 et nous aimons commencer à l'heure. Certains membres du comité sont peut-être retardés à la Chambre. Cela donnera plus de temps à ceux qui sont présents pour poser leurs questions.

Nous accueillons aujourd'hui un certain nombre de témoins de divers ministères, et nous les remercions tous de leur présence.

Nous accordons généralement une dizaine de minutes pour les exposés mais, comme il y en aura quatre, je vais vous demander d'essayer de vous limiter à cinq ou sept minutes chacun. cependant, si vous tenez à utiliser vos 10 minutes, on ne vous en empêchera pas.

Nous accueillons d'abord, du ministère de l'industrie, Sara Filbee, directrice générale, Industries de la fabrication; Renée St-Jacques, économiste en chef et directrice générale, direction de l'Analyse de la politique micro-économique; et Robert Lamy, coordonnateur, Analyse économique, Analyse de la politique micro-économique, direction générale de la Politique stratégique.

Du ministère des Ressources humaines et du Développement social, nous avons Martin Green, directeur général par intérim, Analyse des politiques de programmes; Cliff Halliwell, directeur général, Recherche en politiques et coordination; et Éric Parisien, directeur, Division du programme des conseils sectoriels.

Les représentants du ministère des Ressources naturelles sont Howard Brown, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique énergétique; et Margaret McCuaig-Johnston, sous-ministre adjointe, Secteur de la technologie et des programmes énergétiques.

Et nous avons enfin Michele McKenzie, présidente-directrice générale de la Commission canadienne du tourisme.

Merci à tous d'être ici aujourd'hui.

Comme vous le savez, nous sommes ici pour notre étude du secteur manufacturier — son importance, les défis qu'il doit relever et les difficultés qu'il connaît à cause de la revalorisation du dollar canadien, de la hausse des coûts de la main-d'oeuvre, des problèmes de disponibilité de la main-d'oeuvre, et de la hausse des coûts de l'énergie. Il y a aussi certaines questions concernant la réglementation du secteur, ainsi que l'intensification de la concurrence de pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil, etc.

Tel est donc le mandat de notre comité, qui effectue ainsi sa première étude.

Je pense que nous allons commencer avec le ministère de l'Industrie.

Mme Saint-Jacques.

Mme Renée St-Jacques (économiste en chef et directrice générale, Direction de l'Analyse de la politique micro-économique, ministère de l'Industrie): Merci, monsieur le président. Je

remercie le comité de nous avoir invités à traiter de la situation du secteur manufacturier du Canada.

Le comité mène une étude très importante et tout à fait opportune.

[Français]

Nous avons préparé un document qui, je crois, vous a été remis. Ce document présente ce qui nous apparaît comme l'essentiel des données statistiques qui permettent d'éclairer l'évolution récente du secteur manufacturier canadien.

Comme notre lecture concorde avec celle de plusieurs témoins que vous avez entendus au cours des dernières semaines, je serai brève.

[Traduction]

Comme l'a dit le président, le secteur de la fabrication a trois grands défis à relever: la dévalorisation brutale du dollar qui a commencé il y a plus de trois ans, la hausse des cours des denrées, notamment de l'énergie et des métaux — hausse qui, dans ces deux secteurs, est à certains égards reliée, comme l'ont dit des témoins précédents — et l'intensification de la concurrence des économies émergentes, notamment chinoise.

Globalement, on peut dire que le secteur de la fabrication a résisté de manière remarquable à ces défis. La production manufacturière totale a continué d'augmenter grâce à une très forte croissance de la demande mondiale et, surtout, américaine. Cela dit, son expansion a été plus lente que celle du reste de l'économie et plus lente que sa moyenne historique.

Comme on vous l'a également dit, l'emploi dans le secteur de la fabrication a chuté de quelque 8 p. 100 depuis décembre 2002, à cause d'une perte nette de 187 000 emplois. Et perdre son emploi peut être l'une des expériences les plus difficiles et les plus troublantes que l'on puisse avoir. Le seul aspect positif est que notre économie a créé des emplois dans d'autres secteurs à un rythme très rapide. Plus de 900 000 nouveaux emplois sont apparus depuis décembre 2002, date à laquelle le dollar a commencé à décoller. La plupart de ces emplois ont été créés dans des secteurs comme la construction, les services financiers et l'exploitation des ressources, où les salaires sont aussi élevés, si ce n'est plus, que dans le secteur manufacturier.

Quiconque perd un emploi dans le secteur manufacturier et souhaite se recaser dans les secteurs en expansion que je viens de mentionner doit avoir une bonne formation professionnelle et de solides compétences. Je suis sûre que mes collègues de Ressources humaines et Développement social auront des choses à vous dire au sujet de cet ingrédient crucial de la requalification professionnelle.

Certaines industries manufacturières ont des défis à relever sur les trois fronts: hausse du dollar, hausse des coûts de l'énergie, et concurrence des économies émergentes. Exemple: le secteur des pâtes et papiers. Sa production est tarifée en dollars américains, son marché est mondial, il utilise beaucoup de ressources énergétiques, et il est confronté à une concurrence du Brésil et de l'Indonésie où la production de fibres de bois augmente rapidement et coûte donc moins cher.

La concurrence des économies émergentes, notamment chinoise, est le plus gros défi à long terme pour les autres industries. Vous en trouverez une illustration au graphique de la page 6 de de notre document. Les secteurs les plus exposés sont ceux des textiles et du vêtement, du cuir, des ordinateurs et des appareils ménagers.

Les marges bénéficiaires sont un bon indicateur de la santé financière d'une industrie, comme le montre le graphique de la page 7. Encore une fois, l'exposition au commerce international semble être le facteur déterminant de marges bénéficiaires normales ou inférieures à la normale, et les secteurs manufacturiers les plus exposés au commerce international sont ceux qui ont enregistré des profits inférieurs à la normale et, dans certains cas, largement inférieurs aux normes historiques. En revanche, les industries moins exposées à la concurrence internationale ont obtenu de bien meilleurs profits.

Les entreprises manufacturières s'adaptent pour rester compétitives, comme d'autres témoins vous l'ont dit. Elles ont augmenté leurs investissements en machines et en matériel; cela vaut pour l'ensemble du secteur, autant pour les entreprises axées sur le commerce international que pour celles qui sont axées sur les ventes intérieures. Ceci ressort du graphique de la page 8 du document.

Les industries manufacturières sont des leaders en matière de croissance de la productivité de la main-d'oeuvre au Canada, comme l'indique la page 9. Ces deux phénomènes — hausse des investissements et croissance de la productivité — augurent bien de la compétitivité future du secteur.

Pour résumer, le secteur de la fabrication est en pleine transformation. Dans l'ensemble, il a démontré qu'il est parfaitement capable de s'adapter mais certaines industries ou entreprises ont plus de difficultés que d'autres, notamment celles qui doivent faire face à la concurrence des marchés émergents, autant au Canada que sur leurs marchés d'exportation traditionnels.

Finalement, l'adaptation de la main-d'oeuvre a été facilitée dans une certaine mesure par la forte croissance de l'emploi dans d'autres secteurs de l'économie, et par le fait que les nouveaux emplois étaient plus souvent qu'autrement accompagnés de salaires aussi élevés, voire supérieurs, que dans le secteur manufacturier.

J'en reste là et vous remercie de votre attention. Ma collègue Sara et moi-même répondrons avec plaisir à vos questions.

•(1105)

Le président: Merci beaucoup, Mme Saint-Jacques. C'est l'exposé le plus bref que nous ayons eu jusqu'à maintenant. Je vous en remercie sincèrement.

Je vais maintenant donner la parole à M. Green. C'est vous qui allez parler au nom de Ressources humaines et Développement social ?

M. Martin Green (Directeur général par intérim, Analyse des politiques de programme, ministère des Ressources humaines et du Développement social): Oui.

Nous vous remercions de nous avoir invités aujourd'hui. Je suis accompagné de Cliff Halliwell, notre directeur général de la Recherche en politiques et coordination, et d'Eric Parisien, directeur de la Division du Programme des conseils sectoriels.

Je dois dire tout d'abord que nous sommes très heureux d'avoir contribué à cette discussion en appuyant l'initiative des manufacturiers et exportateurs canadiens qui a débouché sur l'excellente campagne Fabrication 20/20 ayant produit des idées fort intéressantes pour l'avenir. Cette campagne a souligné la nécessité d'avoir une main-d'oeuvre manufacturière très qualifiée pour faire face aux changements démographiques, à l'intensification de la concurrence internationale, aux changements technologiques rapides, à la hausse des coûts et à la hausse du dollar canadien.

L'industrie canadienne bénéficie de l'accès à l'une des main-d'oeuvre les plus qualifiées et les mieux éduquées au monde. La population qualifiée et éduquée du Canada, conjuguée à un marché du travail efficient, a contribué à porter à 67,4 p. 100 le taux de participation à la population active, ce qui est un record historique. En même temps, la croissance de l'emploi a été plus forte au Canada que dans les autres pays du G-8 au cours des 10 dernières années. Cela dit, nous savons que cette croissance ne peut continuer au même rythme car, comme dans tous les pays développés, notre population vieillit. Ce phénomène de vieillissement risque de causer des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée, et c'est l'une des plus graves préoccupations exprimées par Fabrication 20/20.

Le secteur de la fabrication doit attirer de nouveaux travailleurs pour remplacer ceux qui partent à la retraite, mais il doit aussi veiller à actualiser les compétences de ses travailleurs actuels pour permettre les gains de productivité qui sont à l'origine de la croissance économique et de la compétitivité. RHDS a la conviction que rehausser les compétences de notre population active de manière soutenue et continue est un moyen clé d'accroître notre productivité.

Cela dit, le Canada a pris du retard par rapport aux autres pays en matière d'investissements dans le perfectionnement des compétences de sa population active. En effet, environ 35 p. 100 seulement de la main-d'oeuvre adulte participe à des programmes officiels de formation professionnelle. Sur le plan international, le Canada qui était au 12^e rang à ce chapitre en 2002 est tombé au 24^e en 2004.

Nous devons aussi nous assurer que les travailleurs qualifiés que nous avons sont ceux qu'exigent les emplois qu'offre notre économie. Notre analyse montre que nous ne sommes pas confrontés à une pénurie généralisée de main-d'oeuvre qualifiée mais que nous avons des problèmes de pénuries régionales et sectorielles — le fameux décalage — qui deviennent plus évidents à mesure que le marché du travail se resserre. Par exemple, 42 p. 100 des fabricants intégrés en Alberta connaissent des problèmes de production à cause d'une pénurie de main-d'oeuvre, contre seulement 4 p. 100 en Ontario.

Nous sommes confrontés à des tendances paradoxales en matière d'emploi dans le secteur manufacturier. Nous avons des pénuries de main-d'oeuvre dans certaines régions et certaines industries, mais aussi des pertes nettes d'emplois globalement. Comment on vous l'a déjà dit, le secteur a perdu près de 200 000 emplois nets depuis 2002. En même temps, on constate des pénuries critiques dans un certain nombre de métiers qualifiés qui sont essentiels dans ce secteur. Ces changements touchant la demande de main-d'oeuvre font partie du processus sain et productif d'adaptation de notre économie. Le rôle du gouvernement est de faciliter cette adaptation car elle permet la croissance à long terme, alors que l'entraver déboucherait sur la stagnation économique.

Du côté de la main-d'oeuvre, nous devons nous assurer que l'union économique fonctionne correctement et que nous avons une population active mobile, avec des compétences transférables. Et notre ministère coordonne certaines initiatives sur les problèmes de compétences professionnelles, il encourage l'investissement dans le perfectionnement des compétences et il s'efforce de rehausser l'efficacité du marché du travail. L'un de nos outils est le Programme des conseils sectoriels qui permet de réunir les parties prenantes, l'industrie, les syndicats, les établissements de formation — comme les collèges et les firmes qui dispensent de la formation — et le gouvernement. Un conseil sectoriel dresse le profil des compétences dans le secteur et entreprend ensuite la planification, la coordination et la formation d'un bassin de population active pour répondre aux besoins.

Jusqu'à présent, nous avons établi un réseau de 32 conseils sectoriels, dont 10 sont actifs dans des secteurs importants tels que la biotechnologie, l'aviation, les plastiques, l'acier, l'automobile, les textiles et les produits du bois, ce qui englobe environ le tiers de la population active du secteur manufacturier.

Le Conseil des ressources humaines de l'industrie textile, par exemple, montre que le perfectionnement des compétences est important même à une époque de déclin général de l'emploi dans l'industrie textile. Cette industrie est en train de se transformer dans le but de fournir des produits spécialisés à plus grande valeur ajoutée, mais cela exige une nouvelle race de travailleurs hautement qualifiés. Le Conseil aide les travailleurs à perfectionner les compétences, et c'est le seul organisme qui le fait, parce qu'il n'existe pas de cours spécialisés sur les textiles au niveau post-secondaire.

• (1110)

Le Conseil canadien du commerce et de l'emploi dans la sidérurgie est un autre exemple du travail précieux des conseils sectoriels. Il a terminé l'an dernier une étude des ressources humaines qui nous a donné des bases solides pour dresser un plan de formation de la main-d'oeuvre dans le but de remplacer les compétences dans une industrie vieillissante.

Notre ministère aide également le secteur manufacturier à répondre à ses besoins de main-d'oeuvre de plusieurs autres manières. En collaboration avec Citoyenneté et immigration Canada, nous jouons un rôle vital en assurant une meilleure intégration et un meilleur emploi des compétences des travailleurs migrants et étrangers. Le gouvernement a annoncé dans le budget de 2006 la formation d'une nouvelle agence d'évaluation et de reconnaissance des diplômes étrangers, ce qui sera directement bénéfique au secteur manufacturier grâce à l'accroissement et à l'intégration de la population qualifiée immigrante.

RHDS s'efforce également d'améliorer le programme des travailleurs étrangers qui facilite le recrutement de travailleurs

étrangers temporaires. Près de 100 000 demandes d'employeurs ont été présentées par le truchement de notre ministère en 2004.

Les programmes d'apprentissage sont cruciaux pour le perfectionnement des compétences, et il importe qu'ils soient plus accessibles et plus souples, comme l'a souligné Fabrication 20/20. Le programme de normes interprovinciales Sceau rouge, de RHDS, appuie la mobilité des apprentis en couvrant près de 80 p. 100 des apprentis enregistrés dans 45 métiers réglementés.

En outre, le gouvernement a annoncé une nouvelle subvention pour les apprentis dont bénéficieront 100 000 apprentis de première et de deuxième année, ainsi que de nouvelles mesures fiscales: un crédit d'impôt à la création d'emplois d'apprentis, pour les employeurs qui recrutent de nouveaux apprentis, et une nouvelle réduction de l'impôt sur les outils dont ont besoin les hommes et les femmes de métier.

Il existe d'autres manières encore pour RHDS d'aider le marché du travail à fournir au secteur manufacturier les employés qualifiés dont il a besoin. La liste complète, allant de nos mesures d'assurance-emploi pour perfectionner les compétences jusqu'aux comités partenaires en milieu de travail, serait trop longue pour être citée ici. N'oublions pas cependant que le gouvernement fédéral n'est pas le seul à avoir la responsabilité de former une population active qualifiée pour répondre aux besoins du secteur de la fabrication.

Par exemple, la majeure partie de la formation est dispensée localement par les entreprises elles-mêmes ou par des établissements tels que les collèges ou des firmes dispensant de la formation. Voilà pourquoi notre rôle essentiel est un rôle de leadership et de coordination. Le but de notre ministère est de continuer à oeuvrer pour obtenir la participation des gouvernements, de l'industrie, des syndicats et des établissements d'enseignement à des efforts de partenariat pour trouver de nouvelles manières de régler nos problèmes pressants de compétences professionnelles.

Le président: Merci beaucoup, M. Green.

Nous passons maintenant au ministère des Ressources naturelles, et c'est au tour de M. Brown, je crois.

M. Howard Brown (sous-ministre adjoint, Secteur de la politique énergétique, ministère des Ressources naturelles): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai remis notre mémoire au comité et j'espère que tous les membres en ont un exemplaire. Ceci va me permettre de vous en donner la version abrégée.

Pour commencer, je crois utile de dire que l'industrie canadienne, surtout le secteur manufacturier, repose sur une fondation d'énergie fiable et relativement abordable. C'est certainement ce qu'on peut constater dans la vallée de l'Outaouais, même depuis le XIX^e siècle, quand on voit le nombre de collectivités dotées de moulins qui avaient besoin d'une énergie fiable et abordable. Cela a aussi été vrai de l'industrialisation de l'Ontario au milieu du siècle précédent, aussi bien que des autres provinces. Et cela a enfin été vrai dans les années 1980 et 1990, lorsque l'industrie canadienne a bénéficié d'un avantage réel en matière de prix de l'énergie, notamment du pétrole et du gaz naturel. Cet avantage résultait dans une certaine mesure de la réglementation de produits tels que l'éthane.

Il est toujours difficile de trouver les causes des phénomènes économiques mais on peut penser que l'industrie canadienne et le secteur manufacturier ont profité de cet avantage relié au prix de l'énergie pour se spécialiser dans les industries faisant une consommation intensive d'énergie, et c'est ce que tendent à confirmer les données disponibles.

Si l'on examine la situation des pays du G-7 en 2002 — et je m'excuse de ne pas avoir de données plus récentes mais c'est souvent le cas quand on fait des comparaisons internationales — le Canada avait certainement une structure manufacturière concentrée dans ce type d'industries, en proportion légèrement inférieure à celles des États-Unis et du Royaume-Uni. De plus, dans des secteurs comme les pâtes et papiers, les données semblent montrer que le Canada s'est spécialisé dans les productions à usage extrêmement intensif d'énergie, comme la pâte à papier, et moins dans celles qui en exigent moins, comme le papier. La même chose vaut pour les industries du raffinage des métaux et du pétrole.

Nous savons tous que les entreprises canadiennes, comme leurs concurrentes des autres pays industrialisés, font face à une très vive concurrence des pays produisant des carburants fossiles à bas prix, ce qui a plusieurs effets différents. Le gaz naturel est un cas à part étant donné qu'il n'existe pas encore de marché mondial intégré du gaz naturel. Dans cette situation, on aura plus de tendance à créer de nouvelles usines pétrochimiques dans les pays d'Extrême-Orient et en Afrique du Nord, qui ont accès à des sources d'énergie moins chères, plutôt qu'en Amérique du Nord. De manière générale, la hausse des cours de l'énergie va poser un grand défi au Canada et aux autres pays industrialisés.

Le cas de l'électricité est un peu différent. Les utilités provinciales continuent de fournir aux industries canadiennes l'une des électricités les moins chères au monde, mais on se demande aujourd'hui dans quelle mesure ça peut continuer, et des hausses de prix commencent à être envisagées dans certaines provinces.

Dans les économies avancées — le G-7, le G-10, l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon — toutes nos entreprises manufacturières subiront ces pressions mais ce seront évidemment des pays comme le Canada qui ont tendance à se spécialiser dans les industries à usage intensif d'énergie qui auront le plus de difficulté à y faire face. On a constaté un certain effort de l'industrie canadienne pour s'adapter à cette tendance. Le secteur des pâtes et papiers, par exemple, commence à utiliser les déchets de ses propres productions pour couvrir plus de la moitié de ses besoins en énergie, et il n'a pas épuisé toutes les possibilités. Le secteur du ciment peut utiliser des déchets de pneus pour couvrir ses besoins au lieu d'acheter du pétrole dépendieux.

L'un des principaux indicateurs de notre aptitude à nous adapter à la hausse des cours de l'énergie est l'accroissement de notre efficacité énergétique. Quels sont les résultats à ce chapitre? De 1990 à 2002, l'efficacité énergétique du secteur manufacturier canadien a augmenté plus rapidement que dans n'importe quel autre pays du G-7 à l'exception de la France. À cet égard, il peut être utile de comparer notre performance à celle des États-Unis. Pendant la même période, l'utilisation d'énergie dans le secteur manufacturier a augmenté quasiment au même rythme des deux côtés de la frontière — 14 p. 100 au Canada contre 12 p. 100 aux États-Unis. Par contre, l'intensité énergétique au Canada — c'est-à-dire l'énergie consommée par unité de production — s'est améliorée de près de 30 p. 100 chez nous contre seulement 8 p. 100 aux États-Unis.

Comment peut-on donc concilier ce taux d'amélioration de notre efficacité énergétique — presque quatre fois supérieur à celui des États-Unis — avec un taux d'augmentation de l'usage d'énergie qui il était quasiment le même?

• (1115)

Le fait est que notre production manufacturière a augmenté beaucoup plus rapidement que celle des États-Unis. On a également constaté une tendance au Canada vers une production à plus grande

intensité d'énergie. Cette comparaison permet de penser que l'industrie canadienne peut s'adapter et rester compétitive mais il n'en reste pas moins que sa compétitivité continuera de subir de très fortes pressions.

Le secteur de la fabrication en est parfaitement conscient. Mon collègue de RHDS a déjà parlé de Fabrication 20/20 qui a permis de conclure que la hausse des cours de l'énergie et un approvisionnement fiable en énergie compétitive font partie des plus grands défis que doivent relever les entreprises manufacturières du Canada.

Depuis le démantèlement du programme énergétique national en 1984 par le gouvernement de M. Mulroney, l'un des principes fondamentaux de la politique énergétique du Canada est que le gouvernement fédéral n'intervient pas sur les marchés de l'énergie pour contrôler les prix. Je peux même prendre le risque de dire qu'il est très peu probable que le gouvernement actuel s'engage dans cette voie. En conséquence, le contrôle direct des prix de l'énergie et leur subventionnement ne font probablement pas partie de la panoplie du gouvernement actuel pour aider l'industrie.

Nous pouvons en revanche collaborer avec l'industrie — et nous le faisons — pour rehausser l'efficacité énergétique des entreprises. Nous pensons qu'il est crucial d'amener l'industrie à assumer la responsabilité de gérer son utilisation de l'énergie. À cette fin, le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne, PEEIC, de Ressources naturelles Canada est axé sur l'amélioration volontaire de l'efficacité énergétique. C'est ma collègue Margaret McCuaig-Johnston, la sous-ministre adjointe des Programmes énergétiques, qui assure la gestion de ce programme. Je ne devrais sans doute pas empiéter sur ses plates-bandes mais je tiens à faire la publicité de son action.

Le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique des secteurs minier et manufacturier du Canada a été d'environ 2 p. 100 pendant la dernière décennie. L'énergie utilisée par unité de production a baissé de près de 2 p. 100 par an pendant 10 ans, ce qui est tout à fait remarquable et représente le double de l'objectif adopté par l'industrie en 2000. Margaret et le PEEIC ne peuvent en tirer tout le crédit mais il est indéniable que ce Programme et bien d'autres de Ressources naturelles Canada y ont contribué.

Je me suis laissé dire par des gens de l'industrie que le PEEIC est la seule bonne chose que fait le gouvernement du Canada. Je suis pas sûr d'être d'accord avec eux tout mais je n'ai aucune hésitation à dire comme eux que c'est l'une des choses utiles que fait le gouvernement fédéral.

Je crois que je vais en rester là, monsieur le président.

• (1120)

Le président: Merci beaucoup, M. Brown.

Je donne maintenant la parole à Mme McKenzie, au nom de la Commission canadienne du tourisme.

Mme Michele McKenzie (présidente-directrice générale, Commission canadienne du tourisme): Merci.

Je voudrais vous présenter brièvement la documentation qui vous a été distribuée, afin de vous parler des défis et des opportunités que connaît le secteur du tourisme au Canada.

La Commission canadienne du tourisme est une société d'État dont le siège social se trouve à Vancouver. Nous relevons du Parlement par le truchement du ministre de l'Industrie.

Notre mission consiste à favoriser l'expansion de l'économie canadienne grâce aux revenus d'exportation provenant des pays d'où viennent les touristes. Pour ce faire, nous nous concentrons sur les pays offrant le taux de rendement le plus élevé. Ainsi, en Europe et en Amérique latine, nous sommes présents au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et au Mexique. Dans la région Asie-Pacifique, nous sommes au Japon, en Corée du Sud, en Australie et en Chine. Et, bien sûr, nous sommes très présents aux États-Unis, notre plus vaste marché international.

Beaucoup de choses ont changé dans le secteur du tourisme au Canada. La demande touristique mondiale reste très ferme, le tourisme est le secteur qui connaît le taux de croissance le plus élevé au monde, et le Canada est une destination de rêve. Dans la plupart des autres pays, quand les gens rêvent de faire au moins un voyage pendant leur vie, le Canada figure dans les trois premières destinations souhaitées.

Les revenus du tourisme ont augmenté en 2005 mais les données détaillées à ce sujet révèlent une situation difficile. Les revenus des voyages intérieurs ont augmenté de près de 9 p. 100 alors que ceux provenant des États-Unis ont baissé de près de 9 p. 100. Nos revenus d'outre-mer ont augmenté d'environ 6,3 p. 100.

Les résultats de notre marché d'outre-mer sont en fait très satisfaisants depuis plusieurs années. Nous avons tenté de polir l'image touristique du Canada, surtout aux États-Unis où la concurrence est féroce. Nous avons obtenu un avantage compétitif en étant le pays qui exploite le mieux le réseau Internet pour sa promotion touristique.

Nous avons une nouvelle équipe à Vancouver et les investissements de nos partenaires sont très élevés, ce qui veut dire qu'ils investissent au moins autant que notre Commission dans la promotion du tourisme au Canada.

La mauvaise nouvelle est que le principal marché dont nous dépendons, qui représente 70 p. 100 de nos recettes, connaît un fort déclin. Je parle évidemment des États-Unis. En outre, le déficit de la balance touristique du Canada ne cesse de se creuser. Je veux dire par là que les Canadiens dépensent beaucoup plus d'argent à l'étranger que les étrangers n'en dépensent au Canada. Ce déficit a atteint un niveau record l'an dernier, et ça risque d'être pire cette année.

La concurrence mondiale est plus vive que jamais et, notamment à cause du fléchissement de notre rendement aux États-Unis, nous sommes tombés du 7^e au 12^e rang des rivaux mondiaux, et du 10^e au 12^e rang du point de vue des recettes internationales depuis 2002.

Le budget marketing de la CCT est en déclin. Une nouvelle coupure lui a été imposée cette année et notre part de la couverture médiatique, c'est-à-dire l'argent que nous dépensons dans nos principaux marchés par rapport à nos plus proches concurrents, a baissé.

Je vous ai fourni un graphique indiquant la croissance touristique à laquelle nous nous attendons. J'ai dit que le tourisme est l'industrie qui connaît le taux de croissance le plus élevé au monde, et vous pouvez voir que la courbe reste très raide jusqu'en 2020.

En ce qui concerne les voyages des Américains au Canada depuis 1990, vous pouvez constater avec le graphique que je vous ai donné qu'il n'y a pas eu de croissance réelle depuis près d'une demi-décennie.

Une enquête réalisée par le Conference Board du Canada au sujet des intentions de voyage des Américains révèle qu'une plus grande proportion voyagera à l'étranger au cours des six prochains mois — l'enquête a été réalisée en février de cette année — mais que le Canada ne sera pas sa destination.

En fait, les intentions américaines de voyages à l'étranger ont augmenté de 2,8 p. 100 environ en février de cette année, mais on s'attend à ce que la part du Canada tombe de 2,2 p. 100 à 1,7 p. 100 — il s'agit du pourcentage de la population américaine qui a l'intention d'effectuer un voyage au Canada cette année.

Beaucoup de choses expliquent ce déclin, l'une des plus importantes, comme je l'ai dit, étant que le marché américain est l'un de ceux où la concurrence est la plus vive pour attirer des touristes internationaux.

En outre, la connaissance du Canada aux États-Unis comme destination touristique n'est pas reluisante. Nous avons une part d'environ 4 p. 100 de la couverture médiatique, ce qui veut dire que notre investissement sur le marché américain est égal à 4 p. 100 de l'effort de marketing global de toutes les destinations conjuguées. Le marché américain connaît beaucoup mieux les destinations touristiques de l'Europe, du Mexique et des Caraïbes.

•(1125)

Les difficultés aux frontières continuent d'être un défi — c'est en tout cas ce que disent les clients. Ils ont l'impression qu'il y aura des retards pour traverser la frontière et qu'il est de plus en plus difficile d'entrer au Canada. Cette situation est aggravée par la Western Hemisphere Travel Initiative en vertu de laquelle on va exiger de nouveaux documents sûrs; ceux-ci n'ont pas encore été clairement définis mais, pour les Américains rentrant dans leur pays, et pour quiconque voudra passer du Canada aux États-Unis, ce sera certainement le passeport. Or, nos recherches montrent que les consommateurs américains ne savent pas très bien ce qui est exigé quand ils vont en dehors des États-Unis, notamment au Canada.

La hausse des prix de l'essence et le déclin du pouvoir d'achat du billet vert au Canada ont également contribué à ce déclin ces dernières années, et cela continuera cette année.

J'ai placé dans le document un graphique montrant l'incidence du taux de change sur la demande de voyages des États-Unis vers le Canada. Vous pouvez voir que les deux facteurs sont reliés.

Même chose pour ce qui est des cours du pétrole brut et du prix de l'essence, surtout sur les marchés frontaliers où les gens sont plus susceptibles de voyager par la route.

En ce qui concerne particulièrement la Western Hemisphere Travel Initiative, la CCT a commandé en mai 2005 une étude au Conference Board du Canada, ou à l'Institut canadien de recherche sur le tourisme, qui est une filiale du CBC. Notre analyse était fondée sur la proposition de WHTI du 5 avril 2005, qui reste aujourd'hui une proposition bien que des amendements aient été proposés.

Selon cette proposition, le passeport sera exigé pour entrer ou rentrer aux États-Unis à partir du Canada, par voie aérienne et maritime le 31 décembre 2006, et par voie aérienne, maritime et terrestre le 31 décembre 2007. Comme je l'ai dit, il y a aujourd'hui des propositions pour repousser ces échéances.

En ce qui concerne nos recherches, nous avons mené des enquêtes auprès des ménages canadiens et américains pour voir combien de personnes possèdent un passeport et comment les gens réagissent à cette proposition législative. Nous avons évalué les réponses par rapport à des données de référence. Nous avons examiné le processus de décision des voyageurs en fonction du but de leur voyage et de la durée de leur séjour. Et nous avons également découvert qu'il y a beaucoup de confusion dans ce domaine.

J'ai inclus dans mon document les conclusions de ce rapport qui montrent le taux de propriété d'un passeport dans les ménages américains, dans la population générale et chez les voyageurs venant au Canada — pour des allers-retours d'une journée et pour des séjours d'une nuit en automobile ou en avion. Vous pouvez constater que le secteur le plus problématique est celui des personnes qui viennent pour une nuit par avion.

Quand on analyse l'ensemble des résultats, on peut prévoir une incidence cumulée de plus de 1,6 milliard de dollars de pertes pour l'industrie touristique canadienne entre 2006 et 2008 suite à la mise en oeuvre de cette Initiative, telle que proposée en 2005. Nous pensons qu'elle a ajouté de nouvelles restrictions à un marché déjà en déclin, et qu'il est important de trouver un juste équilibre entre la sécurité et le tourisme. Selon nous, cette initiative va porter un nouveau coup à notre avantage compétitif.

L'industrie touristique, par le truchement de l'Association de l'industrie touristique du Canada, des associations hôtelières et d'autres leaders de ce secteur, recommande les changements suivants à la WHTI: une seule date de mise en oeuvre pour tous les modes de transport, afin d'éviter la confusion actuelle; des documents accessibles et abordables autres que le passeport; une exemption pour les voyageurs de moins de 16 ans; une campagne de sensibilisation aux États-Unis pour que la population soit bien mieux informée sur les exigences d'entrée au Canada; et l'expansion des programmes NEXUS et EXPRESS afin de ne pas créer plus de documents mais plutôt de mieux utiliser ceux qui existent aujourd'hui.

Merci de votre attention.

• (1130)

Le président: Merci beaucoup, Mme McKenzie.

Nous allons commencer le premier tour de questions. Chaque intervenant aura sept minutes. Je rappelle aux députés et aux témoins que nous leur serons tous reconnaissants d'être brefs.

Nous commençons avec M. Fontana, pour sept minutes.

L'hon. Joe Fontana (London-Centre-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous.

J'ai eu le plaisir de travailler avec certains d'entre vous au cours des années et je sais que vous faites un travail incroyable.

Certaines de mes questions porteront plus sur les politiques fondamentales que sur l'administration, d'autant plus que nous venons d'entendre des exposés sur plusieurs secteurs: l'industrie, les ressources naturelles et les ressources humaines. Évidemment, le tourisme est aussi une chose dont nous voulons parler.

Notre pays a eu beaucoup de chance ces dernières années, avec de faibles coûts énergétiques, un dollar bas et de faibles taux d'intérêt, mais toutes les personnes qui se sont adressées au comité jusqu'à présent, y compris le gouverneur de la Banque du Canada, nous ont annoncé des nuages assez sombres à l'horizon sous forme de coûts

élevés de l'énergie, d'un dollar revalorisé, d'une hausse des taux d'intérêt et de toutes sortes d'autres facteurs, dont la concurrence.

Cela dit, tout le monde a parlé aussi d'une situation encore plus grave pour nous: le défi démographique. Je voudrais parler un peu des ressources humaines et j'ai besoin de comprendre. Il ne fait aucun doute que le gouvernement ne peut pas le faire. Les syndicats veulent évidemment le faire. L'industrie et tous les PDG pensent que leur plus grand défi, quels que soient les autres problèmes globaux auxquels ils sont confrontés, sera de résoudre le problème des ressources humaines secteur par secteur. Ceci est absolument crucial si nous voulons continuer d'avoir une économie, sans parler d'une économie compétitive.

Le secteur manufacturier a perdu 200 000 emplois. Nous croyons comprendre que 200 000 autres risquent de disparaître l'an prochain, tout ça à cause de choses... Mais il y a pourtant 250 000 emplois qui ne trouvent pas preneurs dans ce pays. Ce décalage entre les emplois disponibles et les compétences qu'ils exigent a été mentionné et je voudrais savoir ce que vous faites à ce sujet.

Je sais qu'il y a les conseils sectoriels mais, entre les trois paliers d'administration, de Ressources humaines à Industrie et à Ressources naturelles, quel degré de coopération y a-t-il, pas seulement entre nous au gouvernement et avec les autres paliers de gouvernement, mais entre les éducateurs, les syndicats, les entreprises, pour faire exactement la chose dont nous venons juste de parler? Il y a toute sorte de mobilité, et les barrières internes, et les trucs réglementaires qui entrent en jeu. Comment allons-nous pouvoir résoudre ce gros problème pour être en mesure d'attirer et de conserver les types de compétences et de ressources humaines dont notre pays aura besoin au cours des 10 à 15 prochaines années pour continuer d'avoir une économie forte?

J'aimerais connaître votre avis là-dessus.

M. Cliff Halliwell (directeur général, Recherche en politiques et coordination, ministère des Ressources humaines et du Développement social): Je vais répondre en premier puisque mon travail consiste à faire des prévisions sur la main-d'oeuvre.

Le député vient de soulever une question très importante. Nous ne devons jamais oublier le coût que doit assumer l'économie quand nous nous trouvons dans une situation dans laquelle il y a ce que je décris comme étant des gens sans emploi en même temps que des emplois sans preneurs, c'est-à-dire des personnes dans des emplois qui ne correspondent pas à leurs compétences. Dans ce cas, on se retrouve avec une perte de production ou une perte de productivité. Il est important de mieux appairer ces deux choses.

Il y a un certain nombre de programmes du ministère qui sont destinés à faciliter cet appariement, comme les programmes d'information sur le marché du travail, car il est essentiel d'avoir de bonnes données sur le marché du travail pour savoir où se situent les meilleures perspectives d'emploi. Il est essentiel d'avoir des programmes donnant des informations précises sur les emplois disponibles et Internet y contribue beaucoup.

L'autre chose à laquelle nous devrions réfléchir — et c'est quelque chose qu'on n'a pas tendance à faire dans ce domaine — est de savoir si la production devrait être plus mobile.

Dans le secteur des ressources humaines, on a instinctivement tendance à penser que les travailleurs doivent être mobiles, mais ça peut valoir aussi pour la production. Dans la mesure où il y a des travailleurs sans emploi dans certains secteurs de l'économie, une firme qui cherche des travailleurs devrait essayer de les attirer. Il faut faire beaucoup d'efforts et avoir de bonnes informations pour réduire ce décalage. On ne peut pas l'éliminer d'un seul coup dans une économie très compliquée car, en fin de compte, décider de déménager est une très grosse décision pour un travailleur.

• (1135)

L'hon. Joe Fontana: Y a-t-il cependant un effort concerté du gouvernement fédéral à ce sujet? Je sais que je pourrais poser ces questions à mes collègues, et je le ferai peut-être, car je ne vois pas de plan. C'est peut-être plus une question de ressources et de savoir qui est effectivement responsable du dossier de la formation professionnelle. Peut-être que donner quelques dollars à quelqu'un pour déduire ses outils de son impôt va inciter un nombre considérable de gens à occuper ces emplois, ou c'est peut-être une question d'éducation.

Y a-t-il cependant un plan sur 10 ou 15 ans concernant les besoins en ressources humaines pour répondre aux besoins de l'industrie dans tous les secteurs de notre économie?

Le président: M. Green.

M. Martin Green: Je ne crois pas qu'il y ait un plan très détaillé sur 10 ou 15 ans. Un certain nombre d'éléments ont été mis en place à mesure que sont apparues certaines pénuries de compétences. Nous avons eu l'avantage d'avoir une économie très prospère pendant longtemps. Aujourd'hui, on prend conscience qu'il y a un certain nombre de problèmes — les travailleurs plus âgés, le besoin de compétences hybrides. Certains des éléments sont là.

Il y a un an, notre ministère a annoncé la Stratégie des compétences en milieu de travail, qui comporte certains éléments.

Il y a l'Initiative en matière de compétences en milieu de travail, qui n'est pas un grand programme mais qui est très focalisé sur ce dont vous parlez, avec les différents partenaires concernés. Il faut que les établissements d'enseignement et tous les paliers de gouvernement agissent de concert. L'initiative a été annoncée il y a un peu plus d'un an et nous procédons actuellement à l'examen de différents projets pilotes permettant par exemple à une province, une firme et un établissement d'enseignement de travailler ensemble. Nous commençons donc à envisager ça.

Il y a aussi l'initiative des Partenaires du milieu de travail mise en oeuvre avec la collaboration du Centre syndical et patronal du Canada. C'est une tentative au palier fédéral de s'attaquer au problème que vous venez de soulever, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de réponse unique fédérale, provinciale ou éducative. Il faut que les différents acteurs agissent ensemble. Ce dont nous parlons ici, c'est d'une collaboration probablement sans précédent. Je pense que c'est vrai aussi, au sein du gouvernement fédéral, des trois ministères représentés aujourd'hui.

Le fait que les ministères aient commencé à agir ensemble au cours de la dernière décennie n'est sans doute pas typique mais c'est très réel. Je sais que nous avons collaboré avec RNCan sur la question des sables bitumineux. Le gouvernement provincial et les établissements d'enseignement se penchent aussi sur la question.

Donc, je ne peux pas dire qu'il y ait un plan sur 15 ans mais je pense que ça bouge.

• (1140)

Le président: Merci, monsieur Green.

M. Crête, pour sept minutes.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Merci, monsieur le président.

Vous nous faites faire le même test que les gens de l'industrie manufacturière. C'est très pédagogique. Vous déposez une pile de documents, et nous devons nous ajuster en cinq minutes à cette réalité. Nous avons même un ministère qui n'a pas de document, faute de temps pour en produire un. Vous nous plongez rapidement dans la situation des gens qui travaillent en usine. Malgré tout, nous pouvons bouger un peu.

Le tableau sur l'industrie touristique et le tableau à la page 2 de la présentation d'Industrie Canada intitulé « Croissance moyenne du PIB réel selon les secteurs industriels » démontrent de façon subtile l'influence du prix du baril de pétrole sur les touristes américains qui viennent chez nous. Le tableau est bien déguisé, mais on comprend rapidement que la croissance à long terme des ressources naturelles va en augmentant, tandis que celle du secteur de la fabrication va en diminuant.

J'aimerais que vous produisiez ce tableau à des fins de comparaison. On pourrait constater que le prix du pétrole est en hausse et que les emplois manufacturiers sont en baisse. Dans *La Presse* de la fin de semaine dernière, on mentionnait qu'il y a 71 000 emplois de moins depuis un an au Canada dans le secteur manufacturier.

Dans les notes de M. Brown, on peut lire :

Nous ne pouvons intervenir sur les marchés de l'énergie pour maintenir les prix à la baisse, mais nous pouvons aider les manufacturiers canadiens à améliorer leur efficacité énergétique.

Je ne dis pas de contrôler les prix, mais ne serait-il pas important, dans vos ministères, de faire des études pour évaluer comment on pourrait atténuer l'effet de l'augmentation du prix de l'énergie? En ce qui a trait à l'essence, on sait que si les marges de profit des raffineries étaient raisonnables, les conséquences seraient moins grandes. À l'heure actuelle, on connaît la plus grande hausse de la valeur du dollar depuis 28 ans. Au rythme où vont les choses, dans cinq ans, l'augmentation du prix de l'énergie et le boum du secteur énergétique seront terminés, mais on n'aura plus de secteur manufacturier.

Que faites-vous, dans chacun de vos ministères, pour compenser cet effet? Je m'excuse auprès de l'industrie touristique, mais on n'aura peut-être pas le temps d'échanger aujourd'hui. Il faudra tenir une autre séance, si nécessaire, car vos tableaux sont très significatifs et très bien faits.

M. Brown pourrait commencer et nous dire ce que fait son ministère pour s'assurer que les prix de l'énergie soient le moins élevé possible. Il ne s'agit pas de les contrôler, mais de trouver une façon, comme on l'a fait dans le cas du développement des sables bitumineux, d'atténuer l'impact négatif de la hausse des prix.

[Traduction]

Mme Margaret McCuaig-Johnston (sous-ministre adjointe, Secteur de la technologie et des programmes énergétiques, ministère des Ressources naturelles): Puis-je répondre à ça? Comme l'a dit M. Brown, il y a le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne qui existe depuis 30 ans avec l'appui de tous les secteurs de l'économie.

[Français]

M. Paul Crête: Là n'est pas ma question, madame. Je ne remets pas en question ce que vous faites pour la conservation de l'énergie. Je vous demande ce que vous faites afin que le prix de l'énergie soit moins élevé et qu'on ait une croissance qui soit d'un autre ordre que la situation catastrophique actuelle.

Mme Margaret McCuaig-Johnston: Vous parlez de l'impact des prix sur les usines et les compagnies, et non du contrôle des prix.

M. Paul Crête: Je ne parle pas de contrôler les prix, mais pour un secteur industriel donné, il y a moyen d'éviter l'impact négatif qu'on connaît actuellement.

[Traduction]

Mme Margaret McCuaig-Johnston: Le programme dont je parle permet aux entreprises de demander une vérification afin de déterminer quelles économies elles pourraient réaliser sur le plan de leur consommation d'énergie et d'eau. Pour une usine, ça peut aller jusqu'à 30 p. 100 d'économies.

Ce résultat peut être obtenu en achetant du nouveau matériel ou en faisant ce qu'on appelle l'intégration des procédés, après une analyse exhaustive des méthodes de l'usine. Une entreprise — et je pourrais vous donner des exemples — peut économiser plus de 1 million de dollars par an sur sa consommation d'énergie, ce qui n'est pas négligeable, ou jusqu'à 30 p. 100 de ses dépenses d'énergie.

• (1145)

[Français]

M. Paul Crête: Je comprends que le ministère n'a pas de programme. Est-ce que le ministère de l'Industrie peut nous dire quel sera l'effet de la tendance actuelle sur l'emploi manufacturier dans deux ans? Les tendances enregistrées sur le marché vont-elles se maintenir? Au cours des prochaines années, va-t-on perdre 71 000 emplois par année jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus?

Mme Renée St-Jacques: Il s'agit d'une question très difficile.

M. Paul Crête: Oui, mais c'est celle que se posent quotidiennement les électeurs de ma circonscription.

Mme Renée St-Jacques: D'abord, l'appréciation du dollar n'est pas terminée. Les modèles économiques nous indiquent que, grosso modo, on doit compter environ deux ans avant que l'impact d'un changement important du taux de change se reflète tant sur la production que sur l'emploi. L'impact se fait sentir plus rapidement sur la production que sur l'emploi.

M. Paul Crête: L'évolution actuelle, très rapide, s'est-elle déjà fait sentir?

Mme Renée St-Jacques: Le gros de la hausse du taux de change et des prix de l'énergie est déjà passé. Ces ajustements sont donc faits. Par rapport à ce qui s'est passé en 2003-2004, il y a eu des changements relativement petits au cours des derniers mois, mais par rapport à ce qui s'est passé avant, ces changements sont moindres. Je ne veux pas spéculer sur les montants et sur le moment où cela va se produire, mais il y aura encore un peu d'ajustements.

M. Paul Crête: Pouvez-vous évaluer l'ampleur de l'impact de chaque augmentation de 10 ¢ de la valeur du dollar, par exemple de 90 ¢ à 1 \$? Si la valeur du dollar était au pair avec le dollar américain dans trois ans, quelles seraient les conséquences sur l'emploi? Avez-vous évalué d'une quelconque manière le coût pour l'emploi manufacturier de chaque 10 ¢ d'augmentation de la valeur du dollar?

Mme Renée St-Jacques: Nous ne sommes pas des spécialistes. Les spécialistes en la matière travaillent à la Banque du Canada ou sont des consultants du secteur privé. Nous nous servons de leurs prévisions. S'il y a une hausse de 1 p. 100 du dollar, les modèles semblent indiquer qu'après deux ans, on observe une baisse de 0,04 p. 100 des emplois.

Robert, c'est ça, grosso modo?

M. Robert Lamy (coordonnateur, ministère de l'Industrie): Comme l'a précisé plus tôt Mme St-Jacques, ce n'est pas notre rôle de bâtir des modèles en vue d'établir l'effet d'une augmentation de la valeur du dollar sur l'économie.

M. Paul Crête: Je ne parle pas...

[Traduction]

Le président: M. Crête, ça fait déjà plus de huit minutes.

[Français]

M. Paul Crête: J'ai pris 35 secondes pour lire les documents et huit minutes pour poser des questions.

[Traduction]

Le président: Ce sont les règles que vous avez fixées et je me contente de les suivre.

[Français]

M. Paul Crête: Je suis d'accord sur les huit minutes.

[Traduction]

Le président: M. Carrie.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à tous les témoins. Comme le disait M. Crête, nous avons tellement de questions à vous poser que j'espère que vous reviendrez.

Je voudrais parler d'abord du problème des ressources humaines et, comme le disait mon collègue d'en face, de l'élaboration d'un plan. Il est évident qu'il y en a pas eu au cours des 13 dernières années et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui.

Voici l'une des questions que je veux vous poser. Avez-vous une idée de ce que pourrait faire le gouvernement pour favoriser la mobilité des travailleurs? Vous avez évoqué la notion de mobilité de la production, ce qui est parfaitement légitime. Toutefois, puisque nous avons un nouveau gouvernement, savez-vous ce que nous pourrions faire pour améliorer la situation des entreprises manufacturières canadiennes?

M. Cliff Halliwell: Je vais répondre à la première partie qui porte sur l'observation qu'il n'y a pas eu de plan pendant 13 ans.

Je soupçonne que les gens qui tentaient de prévoir l'évolution de notre économie il y a 13 ans diraient aujourd'hui... Ils n'auraient jamais pu prévoir la situation économique d'aujourd'hui, avec un taux d'emploi record et le taux de chômage le plus bas depuis 32 ans. Je soupçonne que très peu auraient pensé qu'il serait nécessaire de dresser un plan pour faire face aux problèmes que nous connaissons maintenant.

Comme je me suis occupé de prévisions économiques pendant la majeure partie de ma carrière, je me méfie des plans qui dépendent trop de leurs hypothèses. Par exemple, il y a six ou sept ans, on parlait beaucoup d'une mutation de notre économie vers l'économie du savoir et on se demandait ce que ça exigerait comme réponse des gouvernements. Or, la réalité est que, depuis plusieurs années, les secteurs plus traditionnels de notre économie — les ressources et l'énergie — ont connu des créations d'emploi énormes et que nous sommes donc revenus à une création d'emplois plus équilibrée, avec de nombreux emplois nouveaux dans les divers métiers.

L'une des choses dont il faut tenir compte est l'imperfection des prévisions et la nécessité d'établir des fondations solides pour l'avenir. Je me penche donc, par exemple, sur le fait que, malgré la perte d'emplois dans le secteur de la fabrication ces dernières années, le taux de chômage de ce secteur n'a pas augmenté, c'est-à-dire le taux de chômage des personnes sans emploi qui disent travailler dans le secteur de la fabrication. Ça signifie clairement que ces personnes trouvent du travail ailleurs, et je pense que leur niveau d'éducation joue un rôle important à cet égard.

En 1976, près de la moitié des employés du secteur de la fabrication n'avaient pas fait d'études secondaires. Aujourd'hui, près de la moitié ont dépassé ce niveau. Ce changement de qualité de la population active canadienne est essentiel si nous voulons une main-d'oeuvre plus apte à s'adapter, et je pense que c'est probablement la contribution la plus importante que peuvent faire les gouvernements, c'est-à-dire favoriser la flexibilité de la main-d'oeuvre, ce qui résulte plus de leurs compétences que de plans gouvernementaux.

● (1150)

M. Colin Carrie: Revenons sur cette question de mobilité de la main-d'oeuvre. Je viens d'Oshawa où il y a beaucoup d'entreprises manufacturières et beaucoup d'emplois dans les métiers. Dans cette région, beaucoup de travailleurs craignent de perdre leur emploi. Pensez-vous que le gouvernement peut faire quelque chose à ce sujet? En Alberta, ces travailleurs sont aujourd'hui très recherchés.

Vous avez parlé de la mobilité de la production et de la mobilité des travailleurs. Avez-vous des idées concrètes sur ce que peut faire le gouvernement à cet égard?

M. Éric Parisien (Directeur, Division du programme des conseils sectoriels, ministère des Ressources humaines et du Développement social): Je vais répondre à cette question, si vous voulez.

Tout d'abord, le programme des métiers spécialisés est un programme qui existe depuis longtemps, c'est le programme du Sceau rouge qui permet aux ouvriers certifiés de circuler d'une province à l'autre grâce à la reconnaissance de leurs compétences. Ce programme est aujourd'hui très actif dans 45 métiers, pas seulement de la construction mais aussi d'autres industries.

La mobilité des travailleurs est cruciale mais la reconnaissance des compétences relève des provinces. Au palier fédéral, notre ministère a été très actif pour pousser les instances de réglementation provinciales à harmoniser leurs normes et leurs règlements. Par exemple, dans chacun des 45 métiers du Sceau rouge, les provinces se sont entendues sur une série de normes fondamentales à la suite

d'une analyse attentive des tâches. De fait, cette analyse a été conçue et exécutée par notre ministère. Nous ne sommes donc pas inactifs.

La mobilité des travailleurs dans les métiers non réglementés est tout aussi cruciale, et c'est là qu'interviennent les conseils sectoriels. Ils fixent des normes professionnelles pour les métiers non réglementés, ce qui favorise la mobilité des travailleurs car, une fois qu'ils ont acquis les compétences et techniques fondamentales de leur industrie, ils deviennent mobiles dans cette industrie. Leurs compétences sont transférables dans d'autres secteurs. Les conseils sectoriels contribuent donc à accroître la mobilité des travailleurs, pas seulement d'une province à l'autre mais aussi au sein de l'industrie. De ce fait, s'il y a une baisse d'activité dans une industrie mais des créations d'emplois dans une autre, les compétences sont transférables.

M. Colin Carrie: Je voudrais poser une brève question sur le tourisme. Je voudrais savoir quelles sont vos initiatives, cette année, pour mieux faire connaître les Canadiens aux Américains. Je sais qu'il y a eu des opinions relativement négatives aux États-Unis à l'égard des Canadiens ces dernières années. Faites-vous quelque chose dans les États américains pour promouvoir une vision plus positive du Canada?

● (1155)

Mme Michele McKenzie: Oui. Environ la moitié de nos budgets de marketing sont consacrés au marché américain et nos partenaires y consacrent aussi beaucoup d'argent, avec nous ou de manière indépendante.

Nous avons achevé cette année le plus gros projet de recherche jamais entrepris auprès des consommateurs américains et nous avons constaté qu'il y avait en effet un problème de perception du Canada aux États-Unis. Toutefois, l'obstacle le plus important est celui des coûts et de la compétitivité. Les Américains reçoivent beaucoup d'informations sur d'autres destinations. Nous avons axé nos efforts sur ce genre de compétitivité.

Pour ce qui est de l'utilisation de nos budgets, nous nous sommes un peu détournés de la publicité traditionnelle au profit des relations avec les médias et des relations publiques, ce qui nous permet de donner beaucoup plus d'informations sur ce qu'est vraiment le Canada et ce que sont les Canadiens, et ça marche très bien.

Le président: Merci, M. Carrie.

M. Masse.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'aujourd'hui.

Je reste sur le thème du tourisme, notamment l'initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental. Quelle a été la réduction de votre budget de marketing de l'an dernier?

Mme Michele McKenzie: Notre budget a été réduit de 3 millions de dollars.

M. Brian Masse: Quand j'ai posé une question à ce sujet en Chambre — je parle ici de mémoire — je suis presque certain que le ministre de l'Industrie m'avait dit que le budget du tourisme avait augmenté cette année. C'est faux?

Mme Michele McKenzie: Je peux simplement vous donner les chiffres de cette année: nous sommes passés de 78,8 millions de dollars à 75,8, ce qui fait 3 millions en moins. Je pense que le ministre parlait plutôt de l'investissement à venir pour les Jeux olympiques.

M. Brian Masse: C'est tout à fait différent de l'initiative de l'hémisphère occidental. Si nous attendons 2010 pour faire quelque chose, nous allons perdre beaucoup d'emplois.

Quelles recommandations pourriez-vous faire au sujet de cette initiative? Il y a eu des recommandations de l'association du tourisme, et nous en avons formulé aussi. Le ministre Emerson ou le ministre actuel ont-ils recommandé quelque chose? Qu'est-ce qui est prévu à ce sujet?

Mme Michele McKenzie: Du point de vue purement touristique, nous pensons que cette initiative retient beaucoup plus l'attention maintenant que l'an dernier, lorsque nous avons effectué notre première étude. Notre objectif actuel est d'essayer d'éliminer le plus possible la confusion qui règne sur le marché.

Cela veut dire que l'effort qui est en cours actuellement aux États-Unis pour repousser la date limite risque en fait de prolonger le problème pour le Canada. Cela leur donnera plus de temps pour la mise en oeuvre.

La confusion actuelle est un obstacle très important en ce qui concerne les intentions de voyage.

M. Brian Masse: Les ministres ou votre Commission ont-ils formulé des recommandations précises à ce sujet?

Je ne suis pas d'accord quand on dit que beaucoup de Canadiens et de gens d'affaires étaient conscients du problème avant l'exécution de votre étude, et nous en avions discuté lors de votre dernière comparution devant le comité. Quelle est donc la stratégie précise?

Mme Michele McKenzie: Quand je parlais de confusion, c'était de confusion chez les voyageurs américains, pas au Canada. Vous avez raison de dire qu'on est tout à fait conscient au Canada de la gravité de la situation.

Pour ce qui est d'une stratégie de marketing, nous pouvons recommander des mesures aux organismes du gouvernement fédéral pour tenter d'améliorer la situation. Nous pensons que les recommandations formulées par le secteur du tourisme dans son ensemble sont déjà très utiles.

M. Brian Masse: Avez-vous adressé des recommandations à l'un ou l'autre des ministres?

J'ai ici un document sur le fardeau de la paperasserie. Il y a un ministère qui a recommandé des choses pour alléger ce fardeau. Avez-vous de votre côté recommandé quelque chose à ces deux ministres sur ce qu'il faudrait faire?

Mme Michele McKenzie: Nous avons eu cette discussion avec notre ministre, M. Bernier. L'Association de l'industrie touristique du Canada a adressé des recommandations à plusieurs ministres.

M. Brian Masse: Je ne parle pas de l'association, je parle de votre ministère, d'un ministère qui devrait réagir lui-même.

On parle ici d'un problème de 1,7 milliard de dollars au bas mot et ce, avant la hausse du dollar canadien et avant l'aggravation de l'effet du problème des ressources naturelles sur le prix de l'essence. Et nous avons aussi maintenant des accusations de terrorisme, qui

retiennent beaucoup l'attention aux États-Unis. J'aurais donc savoir si votre ministère a adressé des recommandations quelconques à l'un ou l'autre des ministres sur cette question précise.

• (1200)

Mme Michele McKenzie: Je crois qu'il faut poser la question à Industrie Canada, au ministère. En tant qu'agence de marketing, nous avons communiqué l'incidence sur le marketing et nous avons conseillé le ministre à ce sujet mais, pour ce qui est de la politique globale, c'est Industrie Canada qui est le chef de file.

Mme Sara Filbee (directrice générale, Industries de la fabrication, ministère de l'Industrie): Nous représentons Industrie Canada mais je peux vous promettre que nous recommuniquons avec vous pour d'autres détails. Je m'occupe plus du secteur manufacturier et c'est à ce sujet que j'avais été invitée. Je crains donc de ne pas pouvoir vous en dire plus.

M. Brian Masse: C'est bien, j'attendrai vos informations.

Toutefois, si je dois utiliser d'autres méthodes pour les obtenir, je le ferai. Ça se fait régulièrement dans les ministères. Ils adressent des recommandations à leur ministre.

Passons maintenant au graphique que vous nous avez donné, à la page 6, concernant la pénétration des importations de Chine. Ce qui est intéressant, c'est qu'on n'y voit pas — parce que ça ne s'est pas encore produit — d'incidence sur le secteur de l'automobile. Il faudra peut-être encore plusieurs années pour qu'elle se manifeste mais on sait que la Chine va peut-être s'implanter sur le marché nord-américain de l'automobile, selon les résultats de certaines poursuites intentées aux États-Unis.

Lors d'une séance d'information de votre ministère, on avait dit que l'excédent de notre balance commerciale pour les pièces détachées était tombé de 40 à 25 milliards de dollars entre 1991 et 2005, ce qui représente une chute de 15 milliards de dollars.

Ma question concerne votre ministère et le secteur de l'automobile. Avez-vous calculé l'incidence de l'accord avec la Corée qui est actuellement en cours de négociation?

Mme Sara Filbee: C'est évidemment une excellente question mais ce sont les gens de Commerce international Canada qui sont le mieux placés pour y répondre.

M. Brian Masse: Je crois comprendre que votre ministère a fait une étude. Je me trompe?

Mme Sara Filbee: Nous en avons peut-être fait une. Je demanderai à mon collègue du secteur de l'automobile. Je ne l'ai pas vue mais je peux m'informer et, si elle existe, nous pourrions vous la communiquer.

M. Brian Masse: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Oui, 40 secondes.

M. Brian Masse: Merci.

Je trouve ça très frustrant.

Je vais peut-être m'adresser à M. Green.

L'une des suggestions émanant du monde du travail concerne la création d'un abattement fiscal pour aider les gens qui veulent aller travailler ailleurs — par exemple, des billets d'avion pour rendre visite à la famille. Ainsi, quelqu'un qui travaille dans une région pendant une courte période pourrait bénéficier de certaines déductions qui allégeraient ses coûts.

Ça existe pour les voyages d'affaires. En fait, on peut même réclamer des déductions pour toutes sortes de choses, allant des loisirs au sport mais, si vous êtes un travailleur de la côte est voulant aller travailler en Alberta, vous n'avez pas droit à des déductions pour ce genre de dépenses de voyage.

Votre ministère a-t-il envisagé une déduction personnelle pour faciliter la mobilité des travailleurs?

M. Martin Green: Nous avons envisagé plusieurs choses mais il ne semble pas y avoir de solution magique pour inciter les travailleurs à être mobiles.

Nous savons que certaines firmes accordent ce genre d'avantages. Il y a des choses incroyables qui se font actuellement dans le secteur des sables bitumineux pour attirer les travailleurs de la construction de Terre-Neuve, par exemple, mais ce sont les firmes qui s'en chargent.

L'un des problèmes qui se posent quand le gouvernement essaye d'offrir ce genre d'incitatifs aux travailleurs, c'est que ça peut devenir une arme à deux tranchants. S'il y a des pénuries de main-d'oeuvre en Alberta et qu'il y a un taux de chômage élevé à l'autre bout du pays, on peut normalement se demander comment on pourrait inciter les gens à aller en Alberta mais, voyez-vous, les autres régions risquent d'être fort mécontentes si l'on encourage activement leurs résidents qualifiés à partir alors qu'elles voudraient les conserver.

Nous avons donc examiné un certain nombre d'incitatifs mais il n'y a pas vraiment de désir profond d'en offrir car beaucoup de gens pensent que ce serait probablement une intervention excessive sur le marché du travail.

Le président: Bien. Vous aurez une autre chance, M. Masse.

M. McTeague.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je m'adresse d'abord aux représentants de Ressources naturelles.

J'examine le document que vous avez fourni au sujet des moulins à vent et des projets d'hydroélectricité, et j'y vois un problème sur l'évolution historique des prix du mazout. Vous avez parlé de la période 1980 à 1984, qui était celle du Programme énergétique national. À cette époque, me semble-t-il, le prix du pétrole était moins élevé au Canada qu'aux États-Unis. Depuis lors, il est continuellement plus élevé, à l'exception de la période de la guerre d'Irak, en 1991, ce que je trouve intéressant, étant donné que nous sommes un exportateur net de pétrole. Pourriez-vous m'expliquer quelles difficultés cette situation peut causer au secteur manufacturier canadien?

En même temps, pourriez-vous m'expliquer les moyennes quinquennales du gaz naturel, qui ont été très élevées jusqu'à une période très récente, même si les stocks ont toujours été relativement stables, tout comme la demande? Quelle incidence cela peut-il avoir sur le secteur de la fabrication?

Puis-je également avoir un commentaire, de vous-même ou du ministère de l'Industrie, sur les perspectives à moyen terme annoncées par l'analyste de BP en Europe, qui a annoncé hier de nouvelles conclusions indiquant un prix de l'ordre de 40 \$ le baril?

Allons-nous faire face un ralentissement de l'économie dans l'ouest du Canada, ce qui aurait pour effet complémentaire de ralentir la création d'emplois dans le secteur manufacturier au centre du pays?

Finalement, j'aimerais aussi avoir un commentaire sur l'initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental. Je crois comprendre que le représentant au Congrès Hostettler, qui préside le comité de la Chambre des représentants sur l'immigration et la sécurité des frontières, va recommander au représentant Sensenbrenner d'agir immédiatement à ce sujet, même en l'absence de système NEXUS ou EXPRESS. Qu'est-ce que ça signifiera pour le Canada dans le cadre du Partenariat pour la prospérité et la sécurité?

Je comprends que ce sont des questions assez complexes mais elles sont extrêmement importantes si nous voulons savoir où nous en serons dans six mois étant donné que tout ça affectera le secteur de la fabrication de manière indélébile.

• (1205)

M. Howard Brown: Parlons d'abord du baril de pétrole à 40 \$.

Nous savons tous qu'il est très difficile de prévoir les prix du pétrole, que ce soit le mois prochain ou, pis encore, dans 5 ou 10 ans. Les compagnies pétrolières, pas seulement canadiennes mais étrangères, sont très prudentes dans les prévisions qu'elles font pour prendre leurs décisions d'investissement. Évidemment, il s'agit là d'informations confidentielles.

Je pense que la plupart des compagnies pétrolières du Canada et des autres pays tablent sur un prix de 30 à 35 \$ le baril. En conséquence, si le prix tombe à 40 \$ le baril, il est probable que cela aura peu d'incidence sur l'expansion de l'offre de pétrole conventionnel dans l'Ouest canadien.

Il est dans la nature des marchés d'aller trop loin, à la hausse et à la baisse. Il se peut même que le prix tombe en dessous de cette limite pendant un certain temps sans que ça ait un effet important sur l'investissement. Où la situation deviendrait problématique, c'est si les prix tombaient en dessous des niveaux envisagés par les entreprises et que ça ait une incidence sur leur cash-flow mais je pense que nous en sommes encore loin.

Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la question sur les prix du gaz et du pétrole.

L'hon. Dan McTeague: Dans votre rapport sur l'agence nationale de l'énergie, vous indiquez l'évolution des prix au Canada et aux États-Unis depuis 1984-1985 — ce qui est peut-être paradoxal puisque c'est la période où l'on a abandonné le PEN — et l'on constate que les prix du pétrole ont été plus lucratifs aux États-Unis qu'au Canada, bien qu'ils se soient rapprochés ensuite. Il semble que les prix du pétrole soient effectivement moins élevés aux États-Unis qu'au Canada. Je trouve ça intéressant car, évidemment, ça n'est pas sans affecter le coût des intrants du secteur manufacturier. Voyez les courbes rouge et bleue — la bleue représentant les États-Unis et la rouge, le Canada — et il semble que les prix du pétrole au Canada sont effectivement plus élevés qu'aux États-Unis.

Donc, les arguments traditionnels de l'industrie — les taxes, le manque de compétitivité, etc. — semblent être confirmés par le fait que le prix du pétrole au cours des 15 à 20 dernières années, à quelques exceptions près, a toujours été plus favorable aux États-Unis, importateur net de pétrole.

● (1210)

M. Howard Brown: Je ne veux pas lancer un grand débat mais je tire une conclusion un peu différentes de ce graphique. Voyez la période allant jusqu'à 1984: les prix étaient clairement plus bas qu'aux États-Unis en 1981, 1982 et 1983. Les prix canadiens sont indiqués dans les cases rouges en dessous des chiffres indiqués dans les diamants pour les États-Unis.

Après 1984, soit après le démantèlement du Programme énergétique national par le gouvernement de Brian Mulroney, les deux courbes sont quasiment indifférenciables. Je conviens qu'elles ne sont pas exactement superposées mais, si on convertit les chiffres en prix au litre, on parle d'une différence de 1 cent ou 2 seulement. Certes, la tendance est telle que, quand l'un monte, l'autre monte aussi, et quand l'un baisse, l'autre baisse aussi. La corrélation entre les deux séries temporelles est extrêmement élevée, ce qui est certainement normal dans un système axé sur le marché.

Mon interprétation des données est un peu différente de la vôtre.

L'hon. Dan McTeague: J'utilise exactement les mêmes chiffres que vous, monsieur. Que ce soit 1 cent ou 2, quand on parle de milliards de litres vendus chaque année aux entreprises manufacturières, les Canadiens payent déjà une prime et nos sociétés manufacturières n'ont pas l'avantage compétitif qu'elles devraient avoir dans un pays censé être indépendant sur le plan de l'énergie. Je constate simplement que vous avez reconnu cette divergence. Je comprends que les prix évoluent en parallèle, comme dans le reste du monde, et je suis étonné que ce ne soit pas une préoccupation majeure pour votre ministère.

Le président: Nous avons largement dépassé le temps prévu.

M. Brown, voulez-vous répondre?

M. Howard Brown: Avec plaisir, si M. McTeague veut bien poser une question.

Le président: Bien. Nous passons donc à M. Shipley.

L'hon. Dan McTeague: Monsieur le président, je n'ai pas entendu les autres au sujet de l'IVHO.

Le président: Veuillez m'excuser, j'essaie de respecter la règle.

L'hon. Dan McTeague: M. Brown m'a posé une question. J'aimerais lui préciser ce que je voulais dire, si vous le permettez.

Merci, monsieur le président.

Le président: Voulez-vous une réponse de Mme McKenzie?

L'hon. Dan McTeague: Oui, monsieur le président.

Le président: Pourriez vous répondre brièvement sur l'IVHO?

Mme Michele McKenzie: J'ai indiqué ce que le secteur du tourisme pense être une bonne solution. En tant qu'organisation nationale de marketing, nous avons dit au ministre que notre position est qu'il faut accroître l'investissement pour mener une bataille plus vigoureuse sur le marché américain. Comme je l'ai dit, je ne connais pas les recommandations plus générales qu'Industrie Canada peut faire dans le cadre de son mandat plus global.

Le président: Merci.

M. Shipley.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais moi aussi parler du tourisme.

Mme McKenzie a parlé du renouvellement de l'équipe de la Commission canadienne du tourisme et des hauts et des bas de ce secteur. Toutefois, elle n'a pas mentionné beaucoup parlé des hauts ni de mesures prises pour y contribuer. Elle a dit qu'il n'y a pratiquement pas eu de croissance au cours de la dernière décennie, époque qui a cependant été caractérisée par un dollar bas, des prix du carburant bas et des taux d'intérêt bas.

Vous nous avez dit, Mme McKenzie, que le Canada reste une destination de rêve, ce qui est un peu contradictoire. Certes, nous sommes d'accord — le Canada est une destination de rêve, c'est le plus grand pays au monde. Tout le monde en convient. Cela dit, j'aimerais savoir ce que vous faites pour en profiter car il me semble qu'il serait bon que l'on ait un plan pour ce faire.

Je me demande ce que vous faites pour renverser la tendance. Il y a peu de temps, tout était bas; aujourd'hui, notre dollar monte, les prix du carburant montent, mais les taux d'intérêt restent relativement bas. Les choses étaient plus faciles quand nous avions ces avantages compétitifs mais ils ne sont plus là. Que faites-vous pour réagir à cette évolution?

Mme Michele McKenzie: La situation était plus facile il y a quelques années, à bien des égards. Je suppose que vous parlez explicitement du marché américain car il y a eu...

M. Bev Shipley: Oui, c'est surtout le marché américain car, comme vous l'avez dit, la plupart de nos touristes en proviennent. J'oublie le pourcentage...

Mme Michele McKenzie: C'est donc un très gros problème pour nous.

Vous avez parlé de facteurs qui étaient en notre faveur pendant les cinq dernières années mais je dois préciser qu'il y en avait aussi d'autres qui jouaient contre nous. Les attentats du 11 septembre ont causé du tort au tourisme américain sortant de manière générale, tout comme la crise du SRAS de 2003 a profondément affecté la demande touristique américaine vers le Canada. En fait, si vous prenez le secteur des conférences et des congrès, le Canada a obtenu très peu des contrats décernés par les associations américaines en 2003. Ceci commence à nous affecter, en 2006, et ça continuera pendant encore cinq ans car les contrats sont accordés trois à huit ans à l'avance. Nous subissons encore aujourd'hui les effets d'événements mondiaux intervenus aux États-Unis ces dernières années.

D'autres questions d'ordre structurel ont touché le marché américain. La création de compagnies aériennes à bas prix fait qu'il est aujourd'hui moins cher de se rendre de New York à Los Angeles en avion que de venir en voiture de New York à Toronto. C'était là un facteur compétitif qui n'existait pas dans le passé.

Oui, nous avons une stratégie. Nous avons une stratégie de développement du tourisme, une stratégie de marketing du tourisme. Notre position générale est que nous n'avons pas autant investi que nos concurrents pour mener cette bataille.

•(1215)

M. Bev Shipley: Si j'examine le graphique de la page 8 qui représente le taux de croissance depuis 1990, je constate que la situation est assez stagnante. Donc, les choses dont vous venez de parler ont encore des effets aujourd'hui.

Vous avez parlé du SRAS et du 11 septembre et j'aimerais savoir quelles stratégies vous avez adoptées pour y faire face. Comment avez-vous modifié votre plan? La semaine dernière encore, il y a eu des arrestations à Toronto reliées au terrorisme. Je me demande ce que vous faites pour contrer ça et pour faire savoir que le Canada est un pays sans danger.

Le premier ministre et le ministre Day ont rencontré des gens aux États-Unis et ailleurs pour diffuser ce message qui correspond à la réalité. Faites-vous le marketing du Canada comme pays sans danger, afin que nous puissions ne pas décliner mais travailler avec notre dollar?

Je comprends ce que vous dites au sujet des dollars. Votre budget n'est peut-être pas assez élevé. Je pense qu'il est toujours important de savoir ce qu'on fait des dollars au creux de la vague tout comme au sommet de la vague.

Mme Michele McKenzie: Absolument. Je vais parler de notre stratégie de manière générale et je serais très heureuse de vous en remettre une copie détaillée.

D'un point de vue général, ce qui a changé ces dernières années a été que nous avons réorienté nos investissements vers les marchés les plus productifs qui sont Boston, New York et Los Angeles. Nous avons donc moins investi dans les régions frontalières où nous n'obtenions pas de rendement satisfaisant, afin de nous concentrer plus sur les régions où les messages semblent avoir plus de résonance et où il y a des gens qui peuvent venir dépenser plus d'argent.

Il y a aussi le fait que nous avons réduit la publicité de masse au profit de campagnes médiatiques et de campagnes de relations publiques, ce qui nous permet de diffuser le message de manière beaucoup plus claire.

Voilà donc les deux éléments que nous avons modifiés sur le plan du marketing et je serais heureuse de vous fournir le plan détaillé.

M. Bev Shipley: Je pense que mon temps de parole est écoulé.

Le président: Merci, monsieur Shipley.

M. Vincent.

[Français]

M. Robert Vincent (Shefford, BQ): Je veux aussi vous remercier d'être ici aujourd'hui.

Je vais continuer dans la même veine que M. Crête. Quel impact a une augmentation de la valeur du dollar de 1 ¢ à 10 ¢?

On doit comprendre trois choses: l'augmentation du dollar, l'augmentation du taux d'intérêt qui s'ensuit et l'augmentation du coût de l'essence. Quel impact a chaque augmentation, même minime, sur l'industrie de la fabrication? Êtes-vous au courant de ces données?

Mme Renée St-Jacques: Il importe de garder à l'esprit que plusieurs variables sont interreliées. Quand le dollar monte, les taux d'intérêt n'augmentent pas nécessairement, contrairement à ce que

vous disiez tout à l'heure. C'est loin d'être écrit dans le ciel. Donc, il est important de ne pas trop faire de spéculations et de projections.

Des modèles démontrent que de manière générale ces ajustements peuvent prendre deux ans, que ce soit un changement du taux de change ou un changement de prix des intrants.

•(1220)

M. Robert Vincent: Je comprends, mais il n'y a pas si longtemps, le prix du dollar a connu une hausse considérable. On s'attend...

Mme Renée St-Jacques: Il a augmenté d'un autre 5 p. 100, dans les derniers six mois.

Excusez-moi, je vous ai interrompu.

M. Robert Vincent: Allez-y.

Mme Renée St-Jacques: Il a augmenté d'un autre 5 p. 100, mais ce n'est rien comparativement à ce qui s'est passé dans les deux dernières années, où les changements ont été encore plus importants. Depuis le début de 2003, le dollar canadien s'est apprécié d'environ 35 p. 100 au total.

M. Robert Vincent: Dix cents, c'est déjà beaucoup. Des industries ont fermé leurs portes quand le dollar est passé de 80 ¢ à 90 ¢. S'il y a d'autres hausses, d'autres industries vont fermer leurs portes. Avez-vous une étude sur l'impact de chaque cent d'augmentation du dollar sur les fermetures d'usines ou autres?

Mme Renée St-Jacques: On se fie largement à des études qui ont été faites par des spécialistes en la matière, mais on n'effectue pas nous-mêmes ce genre d'études.

M. Robert Vincent: N'informez-vous pas le ministre de l'Industrie que chaque fois qu'il y a une hausse du prix du dollar, il y a une hausse du prix de l'essence, et qu'une hausse du taux d'intérêt serait catastrophique pour les industries de fabrication? Êtes-vous conscients de cet état de choses?

Mme Renée St-Jacques: Tout à fait.

M. Robert Vincent: A-t-on des études? Des gens sont-ils au courant de la situation? Actuellement, rien ne nous sensibilise à l'impact de ces hausses.

M. Robert Lamy: Un modèle peut démontrer l'impact d'une hausse du dollar sur le secteur manufacturier et un autre peut démontrer un impact différent. Ce n'est pas notre rôle de construire des modèles et d'évaluer l'impact d'une hausse d'un cent sur le secteur manufacturier.

Comme Mme St-Jacques l'a mentionné un peu plus tôt, la Banque du Canada met à la disposition du public des études pouvant répondre à votre question. Il demeure néanmoins qu'en raison de sa complexité, il est extrêmement difficile de mesurer l'impact de la hausse du dollar ou du prix de l'énergie sur le secteur manufacturier. Ce n'est pas à nous de procéder à une estimation ou à une évaluation finale, qui est une tâche beaucoup trop complexe.

M. Robert Vincent: Vous disposez de suffisamment d'information pour comprendre l'impact de ces hausses. Le prix de l'essence a fait un bond de 30 ¢, le dollar a grimpé de 80 ¢ à 90 ¢ et le taux d'intérêt a augmenté de 0,5 p. 100 depuis les six ou sept dernières... Vous avez certainement des indices indiquant que s'il y a une hausse, telle ou telle chose va se produire. Vous avez déjà ces indices, car vous l'avez vécu. Je comprends qu'il ne revient pas à votre ministère de prendre cette décision ou de transposer ces graphiques.

Nous avons assisté dans le passé à des fermetures d'usines et à d'autres répercussions, soit la hausse du dollar, la hausse du taux d'intérêt ou la hausse du prix de l'essence. Je crois qu'il incombe à Industrie Canada de dire au ministre que si telle ou telle chose se produit encore, il faudra se pencher sérieusement sur la question.

M. Robert Lamy: Ce que nous pouvons dire avec une plus grande certitude, c'est que la valeur du dollar a augmenté d'environ 19 p. 100 entre décembre 2002 et décembre 2003, d'environ 8 p. 100 entre décembre 2003 et décembre 2004, d'environ 5 p. 100 entre décembre 2004 et décembre 2005, et d'environ 5 p. 100 depuis le début de l'année. Nous pouvons affirmer qu'une bonne partie des ajustements à la hausse du dollar ont déjà eu lieu. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas d'autres, mais simplement que les ajustements qui restent à faire seront moins importants que ceux d'il y a deux ou trois ans.

M. Robert Vincent: Allez-vous dire au ministre que, malgré toutes les informations dont on dispose, on devra trouver des solutions? Que fait-on pour aider ces entreprises? Compte tenu des données dont vous disposez et des hausses passées, quelles pistes de solutions donnerez-vous au ministre? Quelles solutions pourront sauver les industries?

[Traduction]

Le président: Nous avons dépassé la limite de temps.

[Français]

Mme Renée St-Jacques: Comme le disait mon collègue Cliff un peu plus tôt, essentiellement, pendant les années 1990, c'est le secteur manufacturier et les exportations nettes qui propulsaient toute la croissance du pays. Nous avons maintenant une croissance plus équilibrée, ce qui n'est pas forcément une mauvaise chose. Je ne dis pas que c'est une bonne chose de perdre des emplois, mais je crois qu'il faut considérer les choses à moyen terme.

Notre expérience au Québec et au Canada n'est pas tellement différente de ce qui se passe dans l'ensemble des pays de l'OCDE. L'emploi dans le secteur manufacturier a tendance à décroître, et la production en pourcentage du produit intérieur tend aussi à diminuer dans l'ensemble des pays. Cela ne veut pas dire pour autant que le gouvernement doit intervenir immédiatement.

•(1225)

[Traduction]

Le président: Merci.

M. Van Kesteren, pour cinq minutes.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de ce matin et de cet après-midi.

J'ai une brève question à vous poser, monsieur Brown.

Il s'agit des chiffres sur l'évolution des prix des carburants. Que s'est-il passé en Suède, quand il y a eu une baisse spectaculaire? Ont-ils fait quelque chose? Ont-ils réduit les taxes?

M. Howard Brown: Je dois admettre que je ne connais pas la réponse. Je me tourne vers mes experts techniques et, comme je les vois regarder attentivement le plancher, je soupçonne qu'ils ne la connaissent pas non plus.

Des voix: Oh !

M. Howard Brown: Il y a eu une crise bancaire en Scandinavie au début des années 90, je crois. Il y a peut-être eu une baisse brutale du taux de change, mais je n'en sais vraiment rien.

M. Dave Van Kesteren: Nous avons été très heureux quand nous avons entendu que les prix des carburants... Je pense que notre gouvernement a fort bien surveillé cette situation. Lorsqu'il y a des hausses brutales, il est bon de savoir ce qui se passe.

J'ai vu des choses étonnantes dans le rapport sur le secteur manufacturier du Canada et quelqu'un pourrait peut-être me les expliquer. Il y a de plus en plus d'importations de Chine mais, globalement, le secteur est resté le même de 1995 à 2005, ce que je trouve incroyable. Tout le monde dit que le ciel nous tombe sur la tête mais il semble y avoir quelque chose qui...

Mme Renée St-Jacques: L'évolution du secteur manufacturier n'est pas uniforme. Comme j'ai dit au début, sa production globale a augmenté mais pas dans toutes les branches. Ceci ressort essentiellement du graphique de la page 6 indiquant que la Chine remplace des producteurs canadiens sur les marchés canadiens des textiles, du vêtement, du cuir, des ordinateurs, etc. Mais, si vous examinez la dernière barre du tableau, elle vous dit qu'il n'y a pas d'augmentation de la pénétration des importations dans le secteur manufacturier dans son ensemble, ce qui veut dire qu'il résiste assez bien sur le marché intérieur. C'est mon interprétation.

Avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Sara Filbee: Oui.

La difficulté vient du fait qu'il y a plusieurs facteurs en jeu. Voyons la situation du point de vue de la compétitivité globale du secteur. Ce que nous constatons, c'est une transformation du secteur manufacturier. Nous avons eu des discussions avec les MEC, avec qui nous collaborons, dans le sillage de Fabrication 20/20. J'hésite à parler de définition mais, en faisant référence au secteur manufacturier, nous parlons des processus qui créent et produisent de la valeur sous forme de biens tangibles. Il y a des entreprises qui se considèrent comme des entreprises manufacturières mais qui ne touchent jamais un bien physique; elles sont plutôt actives sur le plan de la conception, de la logistique et d'autres aspects du processus de fabrication.

Ce que ça signifie, c'est que le type de compétences nécessaires est un facteur très important, comme nous en avons déjà parlé. En outre, comme vous l'avez signalé — et je crois que David Dodge l'a dit aussi — la situation varie d'une branche à l'autre. Le secteur n'est pas monolithique. Il faut donc voir ce qui se passe d'une composante à l'autre, alors que les gens qui doivent formuler des politiques doivent tenir compte des facteurs globaux, l'un d'entre eux étant évidemment celui des compétences.

• (1230)

M. Dave Van Kesteren: Une autre surprise vient des marges bénéficiaires, bien sûr. Nous continuons à faire des profits.

Ce que je veux dire, c'est que la conjoncture économique reste très positive, même dans le secteur manufacturier. Il y a certains éléments préoccupants mais nous constatons une mutation. Le résultat ultime est que la remontée du dollar, même si l'on a tendance à y voir un facteur négatif, est une bonne chose. Il y a des éléments préoccupants mais la situation globale est que l'économie et ce segment de l'économie se portent très bien.

Est-ce exact?

Mme Renée St-Jacques: Le niveau de vie augmente pour trois raisons: on augmente la productivité, on travaille plus et on a plus d'emplois, ou on augmente le prix des biens que l'on vend au reste du monde par rapport à celui des biens que l'on achète. Au fond, ces trois facteurs ont joué pour nous au cours des trois dernières années. Globalement, l'économie canadienne en a profité et les chiffres le montrent — augmentation de l'emploi et augmentation du PIB.

Je dois dire que votre analyse est parfaitement exacte. Cela n'annule pas le fait qu'une adaptation reste nécessaire ailleurs dans l'économie.

M. Dave Van Kesteren: Une autre question, brièvement, sur le tourisme. Je pense aux Américains. Nous avons perdu un segment de notre marché. Les Américains aiment bien rester entre eux. S'ils viennent au Canada, c'est surtout, à mon avis, parce que nous leur ressemblons tant.

Cela a-t-il changé ou serait-il possible d'agir dans des domaines où nous pourrions leur montrer que nous leur sommes très semblables? Voilà peut-être le message que nous devrions diffuser dans notre publicité?

Mme Michele McKenzie: Nos dernières recherches nous portent à croire que le fait que nous leur soyons très semblables a parfois été un puissant aiguillon de leur venue au Canada. Aujourd'hui, c'est moins important — en fait, ça ne joue plus vraiment. Leur réaction au fait que nous leur soyons semblables est plus de dire : « Et alors? » et : « Pourquoi devrions-nous donc aller là-bas si ce n'est pas moins cher que chez nous et si c'est pour avoir exactement les mêmes choses que chez nous? » C'est donc là-dessus que nous avons axé notre marketing, pour leur donner des raisons de venir au Canada.

Le président: Merci, Monsieur Van Kesteren.

M. Masse, pour cinq minutes.

M. Brian Masse: Merci, monsieur le président.

Je reviens au graphique de la page 6 concernant la pénétration des importations chinoises.

A-t-on analysé les différences de salaires entre le Canada et la Chine, ainsi que les différences d'avantages sociaux et d'autres coûts de fabrication et, finalement, les différences concernant l'élimination des produits à la fin de leur cycle de vie, pour des raisons environnementales? A-t-on évalué comment une société canadienne

peut faire concurrence à une société chinoise en tenant compte de toutes ces différences?

Mme Renée St-Jacques: Pas que je sache, dans notre groupe. Si vous voulez, nous pourrions faire des recherches et vous communiquer ce que nous trouvons.

M. Brian Masse: Bien.

La raison pour laquelle je pose cette question est que, si nous examinons le graphique — concernant par exemple les prix du pétrole — il est évidemment avantageux pour nous d'avoir accès à ce type de ressources à des prix moins élevés, et c'est la même chose pour les processus manufacturiers s'il peut y avoir des subventions directes. Ma préoccupation pour l'avenir est que, dans le secteur automobile — il y a un certain nombre de véhicules qui pourraient arriver au Canada dans les prochaines années — nous devrions nous assurer que la concurrence est loyale entre les deux pays.

Puis-je au moins demander au ministère de s'informer pour savoir si l'on a fait ce genre d'analyse des défis que doivent relever nos sociétés manufacturières qui prennent du retard sur leurs concurrentes chinoises et, deuxièmement, si l'on en fera sur le secteur de l'automobile?

Mme McKenzie, quelles activités avez-vous éliminées à la suite de la réduction du budget de votre ministère? Vous avez dit que vous vous concentrez beaucoup plus sur des marchés comme New York plutôt que les villes frontalières, ce qui m'inquiète car nous avons des problèmes — en Ontario, par exemple — de changements culturels avec l'interdiction du tabagisme, l'IVHO, la question des passeports et beaucoup d'autres choses similaires. Nous offrons beaucoup d'avantages économiques au reste du pays mais je ne vois pas beaucoup d'aide pour la promotion des séjours d'Américains au Canada. Qu'avez-vous perdu, précisément?

• (1235)

Mme Michele McKenzie: Nous considérons que le marché américain comprend trois volets distincts. Il y a les gens qui ne sont pas très loin de la frontière et qui peuvent venir en voiture; il y a les gens qui habitent un peu plus loin et qui peuvent venir en avion ou en voiture mais qui viennent généralement en avion; et il y a ceux qui habitent beaucoup plus loin et qui ne peuvent venir qu'en avion. Le marché des gens du Sud, venant en avion, est en très bonne santé. En fait, il a connu une expansion l'an dernier. Le marché intermédiaire ne bouge pas beaucoup, et le marché frontalier est celui qui connaît le déclin le plus fort — surtout pour les allers-retours le même jour. Comme vous le savez, les chiffres dans cette catégorie sont très mauvais.

Nous avons tenté d'appliquer plusieurs stratégies de marketing pour ce dernier marché et nous avons constaté qu'il nous était impossible de le pénétrer, même en collaborant avec un large éventail de partenaires. Nous avons une concurrence très diversifiée sur ce marché. Sur le marché des automobilistes, nous faisons concurrence aux destinations américaines intérieures. À mesure que nous nous en éloignons, nous faisons concurrence aux autres destinations internationales.

La concurrence sur le marché américain intérieur est beaucoup plus vive pour nous. Il y a beaucoup d'investissements aux États-Unis pour améliorer les villes. Des gens qui venaient autrefois au Canada trouvent d'autres destinations aux États-Unis. Ils connaissent parfaitement bien l'évolution du taux de change. En outre, il y a le fait que beaucoup n'ont pas de passeport, à la différence des gens qui sont plus loin de la frontière, et ne savent pas vraiment ce qui se passe à la frontière.

M. Brian Masse: Ce sont là des éléments importants.

Je voudrais poser une question à M. Brown. M. McTeague a fait une remarque intéressante et je vous demanderai d'y répondre.

Voyons l'évolution des prix du gaz naturel. À la différence du pétrole, le Canada a bénéficié d'un prix plus bas, et nos entreprises en ont aussi bénéficié par rapport à leurs homologues américaines. Comme le Canada a une abondance de gaz naturel et de pétrole, comment se fait-il que les prix soient plus bas aux États-Unis? Je pense que c'est une question importante car, même s'il n'y a que quelques cents de différence, ça compte. Il suffit d'en parler aux sociétés manufacturières, surtout pour le long terme. Comment se fait-il que nous ayons un plus bas prix du gaz naturel mais que nous n'ayons pas cet avantage dans le prix final du mazout?

M. Howard Brown: Il y a deux raisons. Je dois d'abord faire une remarque au sujet des données présentées et de ce qu'elles mesurent réellement.

Ces données viennent de compilations faites par l'Agence internationale de l'énergie à partir de données statistiques nationales. Toutes ces séries comportent des erreurs de mesure, tout comme quand on fait des sondages. Ce n'est donc pas le prix d'une transaction particulière qui compte, c'est le degré de confiance qu'on peut lui accorder. De plus, il peut y avoir des différences de méthodes d'une agence statistique à l'autre. Quel était le jour de la semaine où l'on a fait la mesure? A-t-on fait la mesure chaque jour du mois ou seulement à la fin du mois? Même dans des contextes où les prix sont identiques, on peut s'attendre à ce que les séries ne soient pas précisément identiques. Il faut se demander pourquoi elles sont statistiquement différentes.

M. Brian Masse: S'il vous plaît, veuillez répondre à la question. Très respectueusement, vous êtes en train de nous donner des raisons pour lesquelles ces informations ne sont pas valables. Si c'est le cas, pourquoi les avoir présentées?

M. Howard Brown: Je pense qu'il y a des informations dans les données. Tout ce que je dis, c'est qu'il faut les interpréter avec prudence, comme toutes les statistiques économiques.

Deuxièmement, ces données englobent les taxes. Il peut donc y avoir des différences d'un pays à l'autre à cause des différences de taxes et non pas à cause du prix obtenu par le producteur.

Je pense que la réponse à vos questions — pourquoi les prix du gaz naturel sont-ils traditionnellement plus bas au Canada, et pourquoi se sont-ils en quelque sorte rapprochés? — est qu'il y a des limites à notre capacité d'expédier du gaz naturel aux États-Unis.

L'autre réponse — ceci nous ramène à la question statistique et je pense que c'est très important — est que la mesure est faite dans des lieux différents. L'une est faite au Henry Hub au sud des États-Unis, l'autre en Alberta, à Edmonton. Il est tout à fait naturel qu'il y ait une différence entre les deux à cause des frais de transport.

Le président: Merci, monsieur Brown.

Merci, M. Masse.

M. Lapierre.

[Français]

L'hon. Jean Lapierre (Outremont, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je voudrais m'adresser tout particulièrement aux gens du ministère des Ressources humaines et du Développement social. Je sais que vous êtes, depuis plusieurs années, un foyer de résistance contre un programme d'aide aux travailleurs âgés. Tous les ministres qui sont arrivés au ministère ont voulu faire quelque chose, mais après vous avoir entendu, ils changeaient d'idée parce qu'il s'agissait apparemment de mesures passives.

M. Crête mentionnait des statistiques tout à l'heure. Il disait que 71 000 emplois avaient été perdus l'année dernière. D'après l'Association des exportateurs canadiens et d'après les documents que j'ai ici, environ 100 000 emplois supplémentaires seraient perdus dans les industries du textile, du vêtement, du cuir et des meubles. Je n'ai pas l'impression qu'il s'agit de gens qui ont un diplôme d'études postsecondaires. En effet, je ne connais pas beaucoup de couturières de 59 ans qui travaillent sur une machine overlock deux aiguilles qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires.

Que fait-on pour ces gens qui, finalement, sont victimes du dollar et du prix du pétrole?

Actuellement, on refuse de prendre des mesures comme celles qu'on a eues par le passé, c'est-à-dire le Programme d'adaptation des travailleurs âgés, le PATA, qui fonctionnait bien. Ces gens sont des victimes. Ils perdent leur emploi, ils reçoivent de l'assurance-emploi pendant quelques semaines et par la suite, ils sont obligés de vendre tout ce qu'ils possèdent. Ils ont 58 ou 59 ans, et la seule façon pour eux d'avoir des prestations d'assurance sociale, c'est de vendre ce qu'ils possèdent, perdant leur dignité par le fait même.

Comment peut-on accepter cette situation? Ce sont des statistiques, mais au fond, derrière chaque chiffre, il y a un drame humain et une multitude de solitudes. Que peut-on faire pour les gens les moins adaptables qui viennent des secteurs mous et difficiles? Je n'ai jamais vu une couturière travailler chez IBM. Qu'est-ce qu'on fait pour ces gens?

• (1240)

M. Éric Parisien: Monsieur Lapierre, je peux tenter de vous répondre partiellement. Il y a des projets-pilotes qui ont été menés par le ministère, et beaucoup d'études ont été faites. Vous avez raison d'indiquer que dans des secteurs plus mous de l'économie, il y a des travailleurs qui sont sans emploi.

Par contre, il faut aussi noter que le Programme des conseils sectoriels a certainement mis en place des conseils sectoriels dans les domaines du textile et du vêtement. Ces conseils font en sorte d'arrêter l'effusion afin que les employés aient accès à une formation technique, à une formation de base, afin qu'ils aient au moins les compétences essentielles transférables dans leur secteur d'activité.

Dans le domaine du vêtement, il y a eu des pertes. Celles-ci s'amoindrissent, mais les secteurs et les entreprises qui restent vont chercher des marchés beaucoup plus pointus et plus profitables, ce qui fait que les employés ont de meilleures chances de rester dans ce domaine.

Quant au secteur du textile, le Canada est allé à la recherche de secteurs plus actifs et de plus haute gamme. Les emplois dans le textile industriel sont très bien rémunérés. Le plancher et le plafond d'emplois sont restés stables au Canada: environ 50 000 emplois.

L'hon. Jean Lapierre: Je ne suis pas satisfait du tout. Ce sont les mêmes réponses que celles que nous avons toujours entendues. Entre-temps, il y a eu 71 000 pertes emplois. Les investisseurs et les manufacturiers eux-mêmes nous ont dit que selon leurs prévisions, il y en aurait encore 100 000.

Vous ne me ferez pas croire que les dames qui travaillaient rue Chabanel sont rendues dans des secteurs de haute technologie. Je ne crois pas cela. Promenez-vous un peu dans ce coin. Sincèrement, je ne crois pas que les gens qui ont travaillé dans les secteurs du textile ou des meubles ont pu avoir des emplois ailleurs.

Vous pouvez parler de vos programmes de mobilité. Or, pour un francophone, la mobilité a des limites. Alors, pourquoi résistez-vous depuis plusieurs années à la création d'un programme d'aide pour ceux qui n'ont pas d'autres moyens? Pourquoi prétendez-vous que tout le monde peut être formé et s'adapter, alors que c'est tout simplement faux? Il s'agit de gens qui ont travaillé toute leur vie et qui perdent leur dignité. Vous ne réussissez pas à reconnaître qu'ils paient de leur dignité. C'est ce que je n'accepte pas.

[Traduction]

M. Martin Green: Je peux simplement vous dire qu'en vertu du régime d'assurance-emploi, quelque 230 000 travailleurs âgés ont reçu en tout 1,4 milliard de dollars de prestations. Plus de 80 000 chômeurs âgés bénéficient chaque année de programmes d'emploi financés par le régime d'assurance-emploi. Il y a eu un projet pilote pour les travailleurs âgés. Dans le dernier budget, on a annoncé une étude de faisabilité sur les mesures envisageables pour les travailleurs déplacés. Je suppose que ces mesures ne sont pas assez rapides mais je pense qu'il faut tenir compte de ce qui se fait et des mesures réelles qu'on peut adopter.

Vous avez probablement raison, tout le monde ne peut pas nécessairement s'adapter. Tout le monde ne peut pas faire la transition et il n'y a pas de baguette magique permettant de dire qu'un travailleur de l'industrie textile depuis 20 ou 30 ans peut sauter du jour au lendemain dans un emploi de technologie avancée, mais nous avons mis en place des mesures pour l'aider à faire cette transition et nous étudions ce que nous pourrions faire de plus.

• (1245)

Le président: Je vais prendre le tour suivant des conservateurs, à moins que mes collègues conservateurs ne s'y opposent. J'ai donc cinq minutes.

Je vais revenir sur cette question d'emploi. Dans votre exposé, M. Green, vous avez parlé de partenariat entre les établissements d'enseignement et le gouvernement. Vous avez parlé de la nécessité d'investir plus dans le perfectionnement des compétences. Les écoles polytechniques du Canada dispensent beaucoup de formation, dans de nombreux domaines, à des personnes travaillant dans le secteur manufacturier et dans le secteur de l'énergie. Celle que je connais le mieux est celle de ma ville, le NAIT. Elle forme de 13 à 18 p. 100 des apprentis du Canada et a fait un travail exceptionnel avec les communautés autochtones en organisant des salles de classe mobiles dans les réserves et dans d'autres parties du nord de l'Alberta et du nord de la Saskatchewan.

Par contre, elle constate qu'il est difficile de collaborer avec le gouvernement fédéral. Elle collabore avec le gouvernement provincial, et je suppose que c'est la même chose ailleurs au pays.

Le gouvernement fédéral est-il en faveur de la formation d'apprentis? On annonçait beaucoup d'incitatifs dans le dernier budget mais votre ministère a-t-il l'intention d'établir des partenariats avec des institutions de ce genre, d'autant plus que vous avez dit vous-même qu'il faut accroître le financement de ce type d'établissement?

M. Martin Green: À part les mesures annoncées dans le budget de 2006, le crédit d'impôt sur la création d'emplois d'apprentis, la subvention incitative pour les apprentis et la déduction d'impôt pour les outils des apprentis, il y a actuellement un vif débat pour savoir dans quelles mesures le gouvernement fédéral devrait agir avec les collèges. On a également annoncé dans le budget une sorte de consultation sur l'EPS et sur l'acquisition des compétences, avec les provinces, ce qui débouchera probablement sur des choses intéressantes.

Cela dit, nous avons des petits programmes destinés à encourager le genre de partenariat dont nous parlons, comme l'initiative relative aux compétences en milieu de travail, qui est destinée à renforcer la collaboration des fermes avec les collèges communautaires ou techniques, avec l'aide des gouvernements fédéral et provinciaux. Nous sommes sur le point de formuler des recommandations à l'égard de ces projets et, pour le moment, c'est tout ce que je peux en dire.

Cliff veut ajouter quelque chose.

M. Cliff Halliwell: L'une des choses qui me frappent est la tendance au Canada à penser que l'enseignement postsecondaire signifie d'office l'université plutôt que le collège communautaire. Je pense que nous avons dans une certaine mesure créé une culture dans laquelle on dévalorise les métiers, alors qu'ils offrent des possibilités extraordinaires d'emploi. Je pense que l'on a eu tendance à comparer les revenus moyens des diplômés d'universités à ceux des diplômés des collèges communautaires et, en moyenne, les premiers sont plus élevés. Cela nous fait cependant perdre des possibilités énormes. Avec notre préoccupation sur l'économie du savoir, au milieu des années 90, je pense que nous avons eu aussi tendance, dans un sens, à oublier les nombreuses possibilités offertes aux gens qui savent faire des choses avec leurs mains.

Je crois qu'un changement de culture est donc nécessaire. Je ne peux pas citer de statistiques de mémoire, pour la raison évidente de mon âge, mais je sais que le nombre de jeunes Canadiens qui pensent qu'ils doivent absolument aller à l'université est largement décalé par rapport à notre projection du nombre d'emplois qui exigeront une formation universitaire. Je pense qu'il faut procéder à un changement culturel si nous ne voulons pas être confrontés à des pénuries dans ces domaines.

Je pourrais même ajouter quelque chose au sujet de la question des travailleurs du Québec.

[Français]

Même en économie, il y aura toujours des emplois pour les gens qui n'ont pas été plus loin que l'école secondaire. Parfois, je suis étonné de constater que le nombre d'emplois qui requièrent simplement un enseignement secondaire est en croissance. Cependant, il est possible qu'il y ait une diminution de ce nombre, puisque maintenant, il y en a beaucoup plus qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires.

Donc, je crois qu'on fera des pressions dans ce secteur du marché du travail à l'avenir. Malheureusement, il est trop tard pour les gens âgés qui travaillent dans le secteur du textile. Cependant, il ne faut pas oublier ce genre d'emplois.

•(1250)

[Traduction]

Le président: Je donne maintenant la parole à Mme Stronach.

Je vous souhaite la bienvenue au sein de notre comité, Mme Stronach. Vous avez cinq minutes.

L'hon. Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, Lib.): Merci.

Je voudrais commencer sur le thème de l'éducation, qui me tient très à coeur. Je ne comprends pas pourquoi, dans ce pays, nous ne pouvons pas tenir un dialogue sur l'éducation comme nous le faisons sur la santé. Je pense que c'est aussi important pour notre prospérité future et notre qualité de vie. Nous devons créer une culture de l'apprentissage pendant toute la vie.

Vous avez dit que nous faisons marche arrière avec notre économie du savoir, à certains égards, notamment dans le secteur manufacturier, en devenant plus dépendants à nouveau des ressources naturelles. J'estime qu'il est fort regrettable et injuste pour de nombreux Canadiens de laisser ces emplois disparaître. Nous n'avons pas de stratégie industrielle axée sur l'éducation pour protéger et accroître l'emploi dans le secteur manufacturier, et je parle ici d'emploi à valeur ajoutée.

Voyez la situation en Chine, où près de 40 p. 100 des citoyens obtiennent des diplômes en génie et en technologie. En Inde, c'est environ 20 p. 100. Au Canada, moins de 8 p. 100. Cela ne peut que nuire à notre compétitivité dans l'économie mondialisée.

En ce qui concerne l'éducation et les métiers, en faisons-nous assez?

Je suis d'accord avec ce que vous disiez, monsieur Halliwell, sur l'accès à l'enseignement postsecondaire et sur la nécessité d'un changement culturel pour redonner de l'importance à l'apprentissage et aux corps de métiers. C'est nécessaire. Dans le passé, un diplôme du secondaire garantissait un bon emploi.

Le gouvernement précédent a fait beaucoup d'efforts pour négocier un accord de partenariat sur le marché du travail qui a débouché sur un consensus avec toutes les provinces au sujet de six priorités d'investissement, comprenant notamment la formation peuples autochtones, l'alphabétisation des travailleurs âgés, l'acquisition de compétences spécialisées et la mobilité de la main-d'oeuvre, en mettant plus l'accent sur les programmes d'apprentissage. Je dis qu'il est parfaitement honteux que cela risque d'être abandonné et que les efforts considérables déployés pendant plusieurs années risquent d'être gaspillés.

Quelle doit donc être l'étape suivante? Quels sont les plans pour relever ces défis? Il me semblait que les provinces et le gouvernement fédéral collaboraient fort bien pour les relever. Quels sont donc les plans?

En outre, quel nouveau modèle envisageons-nous pour faire collaborer non seulement les gouvernements et les universités mais aussi les entreprises — et c'est ici que les États-Unis et d'autres pays sont largement en avance sur nous, à mon avis — afin d'assurer une plus grande commercialisation des nouvelles technologies et des nouveaux produits? C'est comme ça que nous serons compétitifs, pas avec un dollar dévalorisé ni sur le dos des travailleurs en abaissant leurs salaires.

Je voudrais faire une remarque au sujet du NAIT. Je l'ai visité et il fait un travail exceptionnel. Nous avons proposé la dernière fois un milliard de dollars d'investissement devant être transféré aux provinces — et je suis heureuse que le gouvernement actuel appuie cette initiative — pas seulement pour améliorer les universités mais

aussi pour aider les collègues qui ont des besoins tellement criants et qui n'ont pas obtenu leur juste part des investissements.

Donc, quel est le plan concernant les nouveaux modèles de partenariat entre les établissements d'enseignement et le marché du travail?

M. Martin Green: C'est une très grosse question.

Il n'y avait rien dans le budget au sujet des accords de partenariat du marché du travail. On y parlait de consultations fédérales provinciales sur les questions d'enseignement postsecondaire et de formation professionnelle. Je ne peux pas en dire plus, sauf que ça fera évidemment partie de l'exercice.

Mais vous avez absolument raison, il y avait un accord des gouvernements sur six questions clés. Ce travail continue dans une certaine mesure dans certains domaines et je pense que les résultats des discussions fédérales provinciales nous dirons où il aboutira.

En ce qui concerne les autres questions, voulez-vous faire une remarque, Cliff?

•(1255)

M. Cliff Halliwell: Je suis tenté de dire qu'il doit y avoir beaucoup de consultations, mais à un niveau élevé, atomiste si vous voulez. Cela dit, il n'y a pas de plan d'ensemble, comme on le dit ici. En outre, il n'y a pas un secteur unique de la fabrication mais des composantes très divergentes. L'économie est très divergente. Les jeunes Canadiens sont très différents dans leurs intérêts et leurs aptitudes.

Mon sentiment sur tout ça est que, quand on parle du marché du travail, et nonobstant ses tensions actuelles, nous avons déjà connu ces situations et subi ces pressions. Je suis sûr que la lecture des comptes rendus des comités du passé montrerait que ces préoccupations sont pérennes.

À bien des égards, l'économie canadienne et le marché du travail sont extrêmement résistants et beaucoup de ces problèmes se règlent. Les solutions ne sont pas toujours avantageuses pour les travailleurs touchés par ce genre de changement mais il ne faut jamais oublier qu'il y a beaucoup de flux et de changement à n'importe quel moment et que nous savons nous y adapter.

Si je vous disais qu'un travailleur sur cinq du secteur manufacturier avait quitté ou perdu son emploi en 1999, vous seriez choqués mais, en réalité, il y avait eu cette année-là aussi plus d'un nouveau travailleur employé sur cinq. C'est juste une indication du taux de roulement que connaît le secteur.

Le principal défi que nous avons à relever est de nous assurer que les gens ont assez de compétences, surtout fondamentales. En fait, ma plus grande préoccupation porte moins sur le niveau d'éducation que sur les taux d'alphabétisation. Si les gens n'ont pas un niveau d'alphabétisation satisfaisant, la première chose qui leur manque, c'est l'outil nécessaire pour apprendre, car l'alphabétisation et la lecture constituent ensemble l'outil le plus important pour acquérir de nouvelles compétences.

Le président: M. Brown et Mme Filbee, brièvement.

M. Howard Brown: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux faire une brève remarque en réponse à une affirmation de Madame Stronach sur le fait qu'il est regrettable que nous perdions des emplois dans le secteur de la technologie avancée et que nous régressions vers les ressources naturelles. Ma remarque est qu'il y a énormément d'emplois dans le secteur des ressources naturelles qui sont reliées à la technologie de pointe. Il n'y a pas que des bûcherons avec des haches. Qu'il s'agisse d'ingénieurs électriciens à Hydro-Québec, de robots dans les mines d'uranium de la Saskatchewan ou de laboratoires de visualisation sismique en trois dimensions dans les champs de pétrole autour de Calgary, ce sont dans bien des cas des activités de pointe.

Ils ne sont pas très bons pour produire de la recherche et du développement mais ils font très bien quand il s'agit d'intégrer les résultats des recherches exécutées par d'autres.

Je ne pouvais pas laisser passer ça car, à Ressources naturelles Canada, nous pensons que l'industrie des ressources fait partie de la solution.

Mme Sara Filbee: Merci beaucoup.

Je voudrais revenir sur votre commentaire concernant les nouveaux modèles. Je ne peux parler du système d'éducation mais, si nous voulons savoir où nous adresser au sujet des types de nouvelles compétences, il faut bien commencer quelque part. C'est une question dont nous nous occupons — les besoins en technologie — et c'est tout à fait intergouvernemental, interagences, et très centré sur l'industrie. En fait, c'est en grande mesure impulsé par l'industrie. Nous sommes souvent le catalyseur de ces études mais l'industrie est très présente. Je pense que nous en avons fait plus d'une vingtaine. Plus de 800 représentants d'entreprises y ont participé, de plus de 500 entreprises, avec des représentants de tous les paliers de gouvernement et d'autres parties prenantes.

Très brièvement, c'est un processus axé sur le marché, dans lequel le groupe analyse la demande future des différents secteurs, les types de produits, etc., puis identifie les technologies qui seront nécessaires et le type de compétences que devront posséder les gestionnaires et la main-d'oeuvre pour ces technologies.

C'est un outil très puissant. Nous avons eu de bonnes réactions. Nous devons faire plus sur le plan de la mise en oeuvre mais je suis certaine que c'est quelque chose que vous voudrez examiner.

Le président: Bien. Nous vous serions reconnaissants de nous envoyer ça.

Nous avons deux députés de plus. Si vous nous accordez un peu de temps, nous essaierons d'être très brefs. M. Arthur et M. Crête mettront fin à la réunion.

M. Arthur.

[Français]

M. André Arthur (Portneuf—Jacques-Cartier, Ind.): Merci, monsieur.

J'ai été un peu épaté d'entendre les spécialistes de la main-d'oeuvre se consoler en disant que la perte des emplois dans le secteur manufacturier était rapidement comblée puisque des gens réussissent à trouver un autre emploi, probablement dans un autre secteur que le secteur manufacturier. C'est un peu comme se réjouir de faire naufrage parce qu'on a un beau bateau de sauvetage.

Présentement, dans l'industrie, il y a des trous qui ne se comblent pas. Si vous parlez aux gens du domaine de l'imprimerie, par exemple, ils vous diront qu'il y a des emplois de pressier à 125 000 \$ par année qu'ils sont incapables de combler parce que les écoles techniques ne répondent pas à leurs besoins. Elles ne sont pas

capables de convaincre des jeunes de se tourner vers leur industrie. Ainsi, l'expansion de ces entreprises, qui sont souvent des petites et des moyennes entreprises, est freinée par leur incapacité à trouver le personnel dont ils ont besoin.

Dans le domaine du camionnage, on nous a dit que 40 000 camionneurs manquent présentement à l'appel au Canada pour satisfaire à la demande des prochaines années. Or, même s'il manque 40 000 travailleurs, les salaires n'augmentent pas. L'offre économique aux gens qui pourraient se joindre à l'industrie n'est pas là.

Cela a-t-il un rapport avec le fait qu'il y a présentement un monopole qui s'installe dans l'est du Canada avec un fonds de revenu qui est étrangement proche du crime organisé new-yorkais? Je n'ose pas le craindre, mais cela m'inquiète. Quand il manque 40 000 employés dans une industrie et qu'elle n'augmente pas les salaires dans le but d'aller les chercher, c'est peut-être parce qu'elle a un bâton de baseball derrière elle.

Ma question est la suivante. A-t-on un problème d'ajustement entre les systèmes scolaires, de nos provinces en général et du Québec en particulier, et l'industrie manufacturière? On offre majoritairement des emplois à des jeunes hommes pendant que les systèmes scolaires de nos écoles sont de plus en plus orientés vers la satisfaction des besoins des étudiantes, des jeunes femmes.

● (1300)

M. Cliff Halliwell: Je viens de mentionner le changement de culture nécessaire pour que les métiers soient considérés comme des emplois intéressants pour les jeunes canadiennes. J'ai ajouté que cet ajustement doit probablement être fait d'abord par les étudiants. Surtout, le système d'éducation doit aussi être réceptif aux besoins des travailleurs et être plus flexible. Je vois que ce sont surtout les collèges communautaires qui sont considérés par les employeurs comme étant plus réceptifs à leurs besoins.

Je crois que dans le document « Fabrication 20/20 », le document du secteur manufacturier, il y a des tableaux qui fournissent beaucoup d'informations sur ce qui manque dans le domaine de l'éducation d'après les employeurs du secteur. Ce sont ces manques qui doivent être comblés.

Je vois qu'il y a surtout un manque de correspondance entre les occupations. C'est toujours le cas dans une économie moderne, parce qu'on ne peut pas prévoir tous les impacts dans chacun des secteurs et sur toutes les occupations. Je crois cependant qu'il y a des secteurs où il y a trop de monde et d'autres où il n'y en a pas suffisamment. Le fait d'avoir plus d'information sur les occasions d'emploi peut nous aider, mais les étudiants doivent répondre à cette information.

[Traduction]

M. André Arthur: Mais le délai entre ceux qui sont dans l'industrie et ceux qui sortent des écoles est plus long que ce qu'il faut pour terminer ses études. Il n'y a donc pas de solution.

M. Cliff Halliwell: Il n'y a pas de solution parfaite car, bien souvent, un programme d'étude comprend plusieurs diplômes. Il y a quelques années, beaucoup de personnes suivaient des cours en technologie de pointe et s'attendaient à travailler dans certaines des firmes célèbres d'Ottawa. À la fin de leurs études, elles ont constaté que les emplois n'étaient plus là.

La prévision ne va jamais résoudre le problème. Choisir un domaine d'étude est toujours un pari pour l'étudiant mais je pense qu'il est important qu'il ait des informations prospectives sur les secteurs où des emplois sont susceptibles d'être créés. C'est l'une des raisons pour lesquelles notre ministère, depuis un quart de siècle, essaye de fournir ce genre d'informations aux jeunes Canadiens.

Le président: Monsieur Parisien, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Français]

M. Éric Parisien: À mon avis, il ne faut pas sous-estimer l'importance d'être en mesure de mobiliser le secteur privé pour bien engager les jeunes Canadiens ainsi qu'une partie de la population immigrante. Il ne faut pas non plus sous-estimer leur capacité à avoir une influence sur le monde de l'éducation.

Des partenariats sont possibles. Les conseils sectoriels en sont. Au Québec, il y a une contrepartie à ces conseils: les comités sectoriels d'adaptation de la main-d'oeuvre. De plus en plus de travail se fait conjointement avec ces deux types d'organisations pour justement mieux arrimer les besoins de l'industrie avec ce qui se fait sur le plan de l'éducation, surtout sur les plans de l'éducation technique et de la formation professionnelle. Il y a donc des pistes envisageables dans ce domaine.

• (1305)

Le président: Merci.

Monsieur Crête.

M. Paul Crête: La question s'adresse à M. Green.

Je veux parler de l'étude de faisabilité sur les personnes âgées annoncée dans le budget. Pouvez-vous nous dire quels sont les principaux constats que vous avez faits? Les clientèles sont-elles identifiées? Combien y-t-il de travailleurs âgés de 55 ans et plus au Canada, par exemple? Pouvez-vous nous remettre une copie du document sur l'état de cette démarche? Si vous ne pouvez pas le faire aujourd'hui, je vous demande de le faire le plus tôt possible.

[Traduction]

M. Martin Green: Je ne sais pas quelle est exactement la situation aujourd'hui mais je verrai quelles informations nous pouvons vous fournir sur...

[Français]

M. Paul Crête: Êtes-vous au courant de cette étude de faisabilité annoncée dans le budget?

[Traduction]

M. Martin Green: Cela a été annoncé dans le budget. Très franchement, je ne saurais vous dire exactement...

[Français]

M. Paul Crête: Votre ministère est-il responsable de ce dossier? Pouvez-vous vous engager à vérifier cela et à nous faire parvenir une copie de l'état des travaux ou de la commande qui a été faite, si on a donné quelque chose à contrat, afin que nous sachions exactement ou vous en êtes rendus?

Je vous donne une information. Je connais une entreprise qui a fait breveter une méthode qui détermine, lorsque 100 personnes sont mises à pied dans une entreprise, l'âge de chacun, le nombre de ceux qui ne trouveront pas un autre emploi. Cette information peut vous être fournie n'importe quand. Sur un groupe de 600 employés de Whirpool, à Montmagny, 150 avaient plus de 55 ans. Or, c'est clair que lorsqu'ils se présentent devant un employeur, peu important leurs compétences, on ne veut pas les engager.

Je veux seulement obtenir l'information pour voir s'il y a une évolution, savoir où en est rendu dans la démarche et quelles sont les données que vous avez retenues.

[Traduction]

M. Martin Green: Absolument. Nous vous communiquerons ça.

Le président: Je remercie les membres du comité.

Je vous remercie tous et toutes d'être restés une dizaine de minutes de plus. Si vous pensez avoir d'autres choses à nous communiquer au sujet du secteur de la fabrication, veuillez me l'envoyer ou l'envoyer au greffier qui le remettra aux membres du comité.

Merci beaucoup d'être venus aujourd'hui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.